BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3890 du Vendredi 21 Juin 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CAN 2019 DE FOOT

Le Cameroun remet son titre en jeu (P.13)

L'Afrique cherche son roi en Egypte

PAROISSE NDONA MARIE DE MFILOU (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Mgr Yves Marie Monot reçu par la communauté chrétienne

Mgr Yves Marie Monot entouré des membres de l'équipe presbytérale (P.9)

Mesdames et Messieurs,
Chères lectrices et chers lecteurs,

La presse congolaise en danger de mort

- Faute d'évoluer, depuis des années, dans un environnement propice à son épanouissement, malgré les diverses dispositions légales que les pouvoirs publics peinent volontairement à appliquer ;
- Par l'absence d'un mécanisme d'aide publique aux médias qui permettrait à ce secteur de vous offrir une information fiable et de qualité ;
- Par une intention malsaine de laisser se dégrader cette situation pour mieux contrôler et étouffer cette presse porteuse de la liberté d'expression ;
- Par une volonté manifeste de ne pas vous laisser accéder à l'information, faute d'un système de distribution adéquat de la presse qui vous rapprocherait de vos journaux ;
- Pour ne pas vous permettre un meilleur jugement de l'action publique ;
Nous vous invitons à tout mettre en œuvre pour que la presse écrite congolaise puisse mieux vous informer.

Association des Editeurs de Presse du Congo (AEPC)

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LE PROGRAMME SUCRE CONGO-UNION EUROPÉENNE ET L'ASSOCIATION POINTE-NOIRE INDUSTRIELLE(APNI)

Appuyer les PME-PMI pour la diversification économique du tissu économique du département de la Bouenza

Pendant la signature du protocole d'accord (P.11)

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès

Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion / BP 62, Brazzaville
E-mail: pnok@africanparks.org
Tél: 05 615-30-18 / République du Congo
www.africanparks.org

APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala Kokoua dans sa stratégie d'aide aux populations riveraines fait un appel à candidature pour un poste de Responsable du conflit Homme-Faune.

Superviseur: Directeur du Parc
Localisation: Mbomo
Durée du contrat: 12 mois, avec une période d´essai de 3 mois incluse.

Responsabilités:
Le Responsable conflit Homme-Faune est en charge:

• De la recherche sur la situation du conflit Homme-Faune (homme-éléphant / homme-gorille) autour du Parc,
• De la définition de stratégies de mitigation des risques de conflits (culture alternative, protection…) et des impacts (assurance, compensation…),
• De la mise en œuvre des stratégies retenues.

Formation requise:
• Ingénieur des Eaux et Forêts, technicien forestier, ingénieur de travaux développement rural; ingénieur agronome, …
• Connaissance de l'outil informatique (Word, Excel)

Expérience et compétences souhaitées:
• Bonne connaissance de la forêt et du contexte congolais,
• Expérience en recherche socio-économique et scientifique pour établir l'impact du problème sur les populations riveraines du parc,
• Connaissance du français et anglais

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre «Responsable conflit Homme-Faune» au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 188 bis avenue cardinal Emile BIAYENDA, centre-ville, Brazzaville ou envoyés à l'adresse mail suivante: pnok@africanparks.org. Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation au plus tard le 30 Juin 2019.

NB: Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès

Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion / BP 62, Brazzaville
E-mail: pnok@africanparks.org
Tél: 05 615-30-18 / République du Congo
www.africanparks.org

1 Assistant de Recherche au Parc National d'Odzala-Kokoua

La Fondation Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Assistant de Recherche pour une durée d'un an (prolongation possible). Ce poste est particulièrement lié à notre étude des pièges photographiques. Le titulaire se chargera principalement de ce projet, mais il est également attendu du candidat qu'il participe activement à nos autres projets de recherche.

Lieu de travail: Parc National d'Odzala-Kokoua, République du Congo

Responsabilités:
Sous la supervision directe du chef de service Recherche et Monitoring, le titulaire du poste exécutera les tâches suivantes:
• Vérification des images de l'étude des pièges photographiques; • Classification des images de l'étude des pièges photographiques (identification des espèces animales); • Transférer les images saisie dans une base de donnée;
• Analyser les données (taux de capture, activité temporelle, etc.); • Planifier et effectuer des missions de terrain dans le parc pour collecter des données pour le compte de l'étude des piège photographiques; • Faire le lien entre l'administration et les travailleurs de terrain, participer à certaines tâches administratives; • Exécuter autres tâches liées au service pour des raisons opérationnelles.

Profil recherché:
• Niveau d'éducation: Licence en biologie ou en foresterie; • Avoir des connaissances sur le système de navigation en forêt; • Avoir travaillé dans une ONG de conservation (de préférence);
• Avoir des bonnes connaissances en informatique (très bonne connaissance du Microsoft Office, particulièrement Excel et Access, logiciels pour les analyses des photos);
• Etre capable de vivre et de travailler dans un lieu de forêt éloigné dans un état de vie simple;
• Être physiquement capable de passer plusieurs jours en marchant en type de terrain difficile (forêt dense);
• Bon esprit d'équipe et être capable de déléguer et de superviser des équipes de quatre personnes et plus;
• Aptitude à utiliser des matériels de travail pour la collecte des données de manière appropriée et professionnelle;
• Aptitude à travailler consciencieusement et minutieusement.

Les candidats intéressés répondant aux critères décrits ci-dessus peuvent remettre leur dossier de candidature, composée:
• d'une lettre de motivation et un curriculum vitae adressée au Dr. Torsten BOHM, Chef de service Recherche et Monitoring du Parc National d'Odzala-Kokoua
• Veuillez donner les noms et adresses au moins de deux références.

Les dossiers de candidatures doivent être déposé au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua, 188 bis avenue Cardinal Emile Biayenda, Brazzaville, ou envoyez par mail à pnok@africanparks.org en indiquant la référence «ASSISTANT DE RECHERCHE 2019/RM» en sujet de l'email. Pour de plus amples informations, veuillez contacter Dr. Torsten Bohm (torstenb@african-parks.org). La date limite de dépôt de candidature est fixée au 5 juillet 2019. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à un entretien.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64 République du Congo

ANNONCE LEGALE
«CENTRALE ELECTRIQUE DU CONGO S.A.»
En sigle «C.E.C S.A.»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de Francs CFA: 44.732.000.000
Siège social: 292, Avenue du Havre, B.P.: 1246
RCCM: 08 B 608
Pointe-Noire - République du Congo

NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL

1- Aux termes du Procès-verbal de la trente cinquième Réunion du Conseil d'Administration de la société «CENTRALE ELECTRIQUE DU CONGO», en sigle «C.E.C S.A. tenue le 9 juin 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 14 juin 2019, enregistré à Pointe-Noire le 17 juin 2019, Folio 110/51, n° 4585; il a été décidé:
- de la cooptation d'un nouvel Administrateur d'Eni Congo à la société «CENTRALE ELECTRIQUE DU CONGO», en abrégé «C.E.C S.A.», en la personne de Monsieur Rosario Cataldo Maria CIGNA, en remplacement de Monsieur Mauro DALMAZZONE GIANNI, décédé;
- de la révocation des pouvoirs conférés à Monsieur Andrea GIUBILEO en qualité de Directeur Général par Intérim de la société «CENTRALE ELECTRIQUE DU CONGO», en abrégé «C.E.C S.A.», dès la prise de fonction du nouveau Directeur Général
- de la nomination de Monsieur Rosario Cataldo Maria CIGNA et délégation des pouvoirs, en qualité de Directeur Général de la société «CENTRALE ELECTRIQUE DU CONGO», en sigle «C.E.C S.A.

2- Aux termes du Procès-verbal de la trente huitième Réunion du Conseil d'Administration de la société «CENTRALE ELECTRIQUE DU CONGO», en sigle «C.E.C S.A.» tenue le 27 novembre 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 14 juin 2019, enregistré à Pointe-Noire le 17 juin 2019, Folio 110/53, no 4587; il a été procédé:
- à la nomination de Monsieur Yannick Lionel NKODIA à la fonction de Président du Conseil d'Administration et de Monsieur Mimy GOUADI MAMBOUENI en qualité de Directeur Commercial de la société «CENTRALE ELECTRIQUE DU CONGO», en abrégé «C.E.C S.A.».

Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt légal desdits Procès-verbaux au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 18 juin 2019 sous les no 19 DA 738 et 19 DA 739, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 18 juin 2019

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SOCIETE MAINGER'S

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de 1.000.000 F CFA
Immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/11 B 2692 / Siège social: Base industrielle, côte à côte VETCO ex ABB / Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique de la société «MAINGER'S», en date du 17 Février 2014, enregistré à Pointe-Noire, en date du 21 Février 2014 sous le folio 010/1 N°048, il a été décidé ce qui suit, après constatation des cessions de parts:
- Du modificatif de l'activité de la société; celle-ci aura désormais pour objet social: - Import-export; - Confection flexibles hydrauliques; - Nettoyage industriel; - Prestation de services : Location des engins, dés élévateurs et de véhicules citernes.
- Du changement la dénomination ainsi que de la transformation juridique de la société; elle a désormais pour dénomination: «MAINGER'S HYDRAULIC ET SERVICES en sigle M.H» et pour forme juridique «Société à Responsabilité Limitée».
- Du transfert du siège social de la société au «n°74 de l'Avenue J.MAVOUNGOU, Base Industrielle, Pointe-Noire, République du Congo».
- De l'augmentation du capital de la société qui est porté à 10.000.000 de Francs CFA.
Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 14 DA 220 du 03 Mars 2014.

Fait à Pointe-Noire, le 17 Juin 2019.

Pour avis.

- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

SOCIETE DIA CREATION SARLU
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au capital de 1.000.000 francs CFA
Siège social à Brazzaville, 32, rue Bomitaba, Moungali, République du CONGO

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître MAYOUKOU BANIANGUINA Marie Benoite, Notaire substituant Maître Marie de L'Assomption MOUNDELE MATOKO, Notaire en la résidence de Brazzaville, en date du 3 Avril 2019, enregistré à la recette des impôts de Poto-Poto Brazzaville, sous folio 64/08 n° 0812, le 4 Avril 2019, conformément à l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, il a été constitué une société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);
OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'Etranger:
- Le Commerce de gros de matériaux de construction; - La Quincaillerie et la fourniture pour plomberie; - L'Habillement; - La friperie; - L'Electroménager; - Le Bâtiment et les travaux publics; - La représentation commerciale des sociétés étrangères.
DENOMINATION: SOCIETE DIA CREATION, en sigle S.D.C.;
CAPITAL SOCIAL: un million (1.000.000) francs CFA;
SIEGE SOCIAL: 32, rue Bomitaba, Moungali, République du CONGO;
DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM, sauf dissolution anticipée ou propagation;
GERANT: Monsieur LAH Issa;
IMMATRICULATION: au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 Avril 2019, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00077.

Pour insertion,

La Gérance.

BACCALAURÉAT 2019

Les épreuves se sont déroulées sans incident majeur

Le ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Collinet Makosso, a procédé le 18 juin dernier au lancement des épreuves écrites du baccalauréat général. La cérémonie a eu pour cadre le lycée de la Révolution, à Ouenzé, dans le 5e arrondissement de Brazzaville. Ensuite, il a fait la ronde de quelques centres d'examen. En présence, entre autre, du conseiller à l'éducation du chef de l'Etat, Louis Bakabadio, des présidents des commissions éducation des deux chambres du Parlement, du préfet de Brazzaville, Cébert Ibocko Onanga, et du président de l'APEEC, Grégoire Epouma.

Les détenus pendant le lancement des épreuves

Le ministre a visité les centres d'Antonio Agostino Neto (Talangai), de la Maison d'arrêt et Anne Marie Javouhey (Poto-Poto), Sébastien Mafouta (Madibou).

Au total, 74.216 candidats ont pris part aux épreuves écrites du baccalauréat, contre 79.5132 en 2018, répartis en 197 centres sur l'ensemble du territoire national, dont 84 à Brazzaville.

Anatole Collinet Makosso s'est dit satisfait de la bonne tenue des épreuves, car l'organisation sans heurts du baccalauréat, a-t-il dit, reste la *«preuve d'une gestion saine du secteur de l'éducation»*. Aussi, espère-t-il avoir des résultats à la hauteur des neuf mois de préparation, en *«parfaite collaboration avec l'ensemble du corps enseignant, des parents d'élèves et des partenaires du secteur»*.

Tout en exhortant les élèves à plus de concentration et de responsabilité, le ministre a martelé sur l'impact nocif de la fraude dans le système éducatif. Il reste, par ailleurs, confiant sur le travail abattu par la direction de la lutte contre la fraude scolaire, un organe nouvellement créé au sein de son département ministériel.

Parmi les innovations, la possibilité pour les candidats de passer l'examen dans le centre le plus proche, au cas où ils se seraient égarés ou auraient des difficultés à atteindre leurs centres d'examen. Le ministre a rassuré que toutes les dispositions ont été prises pour accueillir ces candidats. *«Leurs copies seront corrigées dans les mêmes conditions que les autres copies d'examen»*.

A noter que quelques cas de malaises et de maladies ont été observés auprès de certains candidats. Ils ont été pris en charge par les agents de la Direction générale de la sécurité civile postés dans les différents centres d'examen.

Les détenus ont passé le bac

Le directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel Jean Blaise Komo, a procédé le 18 juin 2019 au lancement des épreuves écrites du baccalauréat général au profit des 54 candidats détenus à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville. Un délégué du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation était présent. *«Se sont des citoyens congolais à part entière. Ils sont à la Maison d'arrêt pour un séjour dû aux actes qu'ils ont posés et qui n'ont pas plu à la République. En fait, ils ont enfreint la loi et sont placés ici pour une rééducation, et sortiront à la fin de leur peine. Etant donné qu'ils sont candidats, ils doivent nécessairement passer leur examen ici»*, a-t-il expliqué.

Selon le directeur général de l'administration pénitentiaire, ces candidats ont le moral et sont assurés de leur préparation. *«Les détenus n'ont pas de cycle complet. Pendant qu'ils sont en classe, le juge d'instruction ou le procureur peut les appeler pour instruire leurs dossiers. Pour éviter qu'il y ait un déficit, nous avons pris des enseignants assermentés dans les différents lycées qui sont venus les mettre à jour»*, a rassuré Jean Blaise Komo.

Il a rappelé que le centre de la Maison d'arrêt a été créé par un arrêté conjoint signé par les ministres de la Justice et de l'Enseignement primaire. *«C'est la troisième fois que nous venons ici pour assister au lancement des épreuves écrites du baccalauréat. Tout se passe bien, il n'y a pas de problème. Nous avons juste une petite difficulté, celle des candidats inscrits dans d'autres centres, avant leur mandat de dépôt à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville. Ces candidats devraient, en principe, repartir dans leurs centres d'examen. Mais comme le règlement intérieur interdit cela, ils sont donc obligés de composer ici, comme tous les autres détenus qui sont des candidats»*, a-t-il précisé.

L'adjoint du chef de centre, Mélanchtan Mpandzou, a tenté, quant à lui, de lever l'équivoque. *«Cet établissement pénitentiaire est bien organisé. Les professeurs viennent dispenser correctement les enseignements. Les candidats ont eu le temps de se préparer. Tout se passe bien. Ils sont motivés, comme tous les autres candidats»*.

Cette année, la Maison d'arrêt et de correction de Brazzaville a présenté 54 candidats au baccalauréat répartis en deux séries: 15 en série D et 39 en série A.

KAUD & Esperancia MBOSSA-OKANDZE

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

Vers l'exclusion des assistants ayant plus de six ans dans le grade

La session ordinaire du Comité de direction de l'Université Marien Ngouabi (UMNG) s'est tenue le 14 juin 2019 à Brazzaville, sous la présidence de Louis Bakabadio, conseiller spécial du Président de la République, chef du département de l'éducation... Les administrateurs ont adopté notamment le plan d'action 2019; le projet de budget exercice 2020 arrêté à 70. 929.763.413 milliards de F.CFA, soit une augmentation de 2,3% par rapport à 2019; le compte administratif et de gestion, exercice 2018. Ils ont aussi validé la décision portant création et procédure d'attribution du titre de docteur honoris causa des travaux de recherche de l'UMNG.

Les administrateurs pendant la session

L'augmentation du projet de budget 2020 est liée à la mise en œuvre du Plan stratégique de développement à partir duquel l'UMNG est obligée de remplir aux mieux ses trois missions cardinales: la formation, la recherche et le service à la société.

Le plan d'action 2019 résulte du plan stratégique de développement 2018-2022 et prend en compte les activités non finalisées en 2018. Il s'agit, entre autres, de l'élargissement et de l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des agents et des étudiants, du développement de l'assurance qualité, de l'informatisation de la gestion des scolarités et des ressources humaines pour le rayonnement de l'UMNG.

Outre cela, les administrateurs ont aussi adopté le rapport d'activités, ainsi que le compte administratif et de gestion, exercice 2018.

L'évaluation des travaux de recherche à l'UMNG, présentée au Comité de direction pour validation, a porté sur le bilan des activités scientifiques des formations doctorales abritées par les établissements de l'UMNG entre 2010 et 2017. Pour ce faire, des publications scientifiques des enseignants-chercheurs, des thèses soutenues depuis 2010, des équipes et projets de recherche ainsi que des doctorants inscrits au titre de l'année académique 2016-2017 ont été inventoriés.

De cette évaluation, il ressort, entre autres, que l'UMNG présente, avec ses 31 formations doctorales, un potentiel considérable d'enseignements et de recherches; certaines formations doctorales travaillent sur des thématiques communes et devraient avoir la volonté de mutualisation; la durée moyenne de préparation des thèses dépasse cinq ans pour certaines formations doctorales. Ceci devrait être corrigé.

Deux délibérations ont été prises à cette occasion: celle relative à la suspension de la prime de recherche pour les enseignants permanents dont l'activité de recherche est jugée insuffisante ou inexistante. Mais également, celle portant sur l'exclusion des assistants ayant plus de six ans dans le grade.

Le Comité de direction a donné mandat au recteur pour l'application de ces deux délibérations.

A cette occasion, le président du Comité de direction a exhorté les universitaires à maximiser les performances de l'Université, au regard des ressources mises à sa disposition par la société, sa productivité intellectuelle devant être une constante préoccupation de ses acteurs.

Alain-Patrick MASSAMBA

Editorial

La forêt, l'avenir

Il semble bien que le Congo ait encore des secteurs où son orgueil vaut bien celui des autres. Mardi dernier, en effet, l'Ambassade des Etats-Unis a célébré un événement qui aurait dû avoir un plus grand retentissement. Le Parc national de Nouabalé-Ndoki accomplissait ce jour-là ses 25 ans de fonctionnement. Un événement de fierté. Car, 25 années durant, cet espace forestier du nord-Congo, riche en biodiversité à la faune et à la flore variées, a accompli sa mission de sanctuaire, presque dans la discrétion.

Pendant 25 ans et grâce à la coopération avec les Etats-Unis qui ont injecté pas moins de 100 millions de dollars (plus de 60 milliards de F. CFA), cet espace aujourd'hui rayonne de santé et de vie. Le nombre de grands singes, d'éléphants et d'animaux en disparition ailleurs est resté stable ici. Un vrai miracle dans un monde de grand chambardement et de chaos ! Un espace qui, en plus, continue de jouer sa partition dans la fourniture de l'oxygène dont dépend la planète entière. Ce joyau, nous devrions en être fiers !

Mais ce que nous ne savons pas à son propos souligne particulièrement le rapport ambigu que nous entretenons avec la forêt en général. Il faut bien avouer que nous n'aimons l'éléphant que dans sa forme boucanée au fond d'une assiette. La forêt ? Oui, si cela peut nous garantir du charbon de cuisine tout au long de l'année ! Des papillons rares? Quel intérêt, puisque ça ne se mange pas! Notre approche de la sauvegarde de l'environnement est purement utilitariste. Quand ça ne nous sert pas, c'est juste bon pour l'amusement des Blancs qui ont de l'argent à perdre !

Le Parc National de Nouabalé-Ndoki est pourtant l'exemple accompli de ce que nous pouvons attendre comme récompense d'une préservation de nos forêt: une coopération fructueuse ; un débouché heureux sur une niche d'opportunités pour les populations riveraines qui y trouvent même du travail ; une source d'émerveillement pour un tourisme encore balbutiant chez nous. La Forêt peut nous faire vivre autrement que sous la forme de lourdes grumes à exporter. Nous sommes peuples de forêt qui nous échinons à ennoblir le ciment et le bitume des villes !

C'est une fois gagnés à la conviction incontournable que la Forêt est un bien, que nous vivrons d'elle. C'est en la respectant qu'elle nous sauvera. Mais tant que nous ruserons avec la réalité, traitant les éco-gardes de fastidieux empêcheurs de chasser en rond, le ministère des Eaux et forêts de structure administrative en plus, juste faite pour engraisser des fonctionnaires, nous serons des étrangers à nos réalités les plus vraies. Et nous nous comporterons en écervelés prenant un plaisir allègre à scier la branche sur laquelle nous sommes assis. Au fait, saviez-vous que le Parc National de Nouabalé-Ndoki est inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO… depuis 2012 ?!

Albert S. MIANZOUKOUTA

COMMUNIQUE

Amour Benoît MIAKA-LOUBANZA et famille, Jean-Claude MBEMBA et famille, les collègues du CTAR Ouenzé 1, les enfants, frères, sœurs, amis et connaissances, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès inopiné de Floriant Proper MBEMBA (ya Féfé/ le Roi), conseiller technique de l'alphabétisation et de la réscolarisation de Ouenzé 1, le 12 juin 2019.

La veillée se tient à leur domicile sis 53, rue Sainte Anne, au croisement de l'avenue Miadeka.

SÉCURITÉ CIVILE

Des sapeurs-pompiers formés à la prévention appliquée

Venus de différentes structures de la sécurité civile du pays, une trentaine de sapeurs-pompiers ont pris part à un stage sur la prévention appliquée à l'opération, du 10 au 14 juin 2019 à Brazzaville. Organisé par la direction générale de la sécurité civile, en partenariat avec la coopération française, ce stage a fondé son principe sur le bon sens entre les textes réglementaires et l'opération. Il avait pour but d'utiliser les éléments permettant d'intervenir, afin de faciliter l'action de la sécurité civile sur la scène d'incendie, de partager leurs connaissances dans le domaine de la prévention appliquée à l'opération, afin d'offrir l'autonomie nécessaire à l'élaboration des séquences pédagogiques.

De d. à dr: Laurent Klimt, Albert Ngoto et Philippe Rivière

En sa qualité de représentant du collectif des stagiaires, le colonel Jean-Bernard Londé a rassuré: *«A l'issue de ce stage nous sommes désormais des agents formés à la prévention appliquée à la formation. Nous sommes capables de voir les éléments de prévention dans les établissements que nous côtoyons au quotidien pour pouvoir anticiper l'intervention»*, a-t-il dit.

Le lieutenant Philippe Rivière s'est dit ravi d'avoir le privilège de travailler avec des gens très performants. *«J'ai eu en face de moi des gens qui étaient très motivés et très sensibles par rapport à la sécurité du public, de leur entourage et de la population du Congo. L'avantage de ce stage, c'était simplement de pouvoir leur faire voir que tous les savoirs en grande partie ils les détenaient déjà. Et, qu'effectivement, à travers les éléments de prévention dans ces établissements incendies publics que nous avons pu réaliser à travers des visites et des cours, on a pu avoir beaucoup d'interaction, de questions entre les stagiaires et des formateurs, ce qui a permis d'enrichir énormément cette semaine courte, mais très dense. C'était un plaisir d'avoir des gens très professionnels avec une volonté de pouvoir progresser constamment»*, a-t-il déclaré.

Le représentant de l'ambassade de France et de la direction de la coopération internationale du ministère de l'Intérieur français, le commissaire divisionnaire Laurent Klimt, a pris l'engagement de tout faire pour que cette formation soit suivie d'une suite d'autres formations, afin que les stagiaires aillent jusqu'au bout de la démarche engagée.

Les officiels et les participants à la clôture du stage

S'adressant aux stagiaires, le général Albert Ngoto, directeur général de la sécurité civile, leur a fait savoir qu'ils ont appris beaucoup de choses qui leur permettront d'éclairer leur compréhension et leur pratique dans la gestion des risques liés aux édifices publics, aux bâtiments, aux installations classiques. *«Je vous exhorte à capitaliser ce que vous avez appris, de le traduire dans la pratique dans vos différents départements et activités quotidiennes»*, a-t-il indiqué.

Boris B.

SIBITI-LÉKOUMOU

Recensement général des entreprises du Congo (REGEC)

La réunion de sensibilisation à l'activité s'est tenue dans la salle des conférences du conseil départemental, sous le patronage de Gabriel Banguissa, chef de cabinet représentant le préfet du département.

Prenant la parole en premier, le directeur départemental des statistiques a dit que cette activité s'inscrirait dans le programme du Gouvernement visant à maîtriser les outils de développement et de redressement de l'économie nationale.

Par entreprise, il faut entendre toute activité commerciale qui offre un revenu à celui qui l'exerce, du commerce de l'étalage à la grande entreprise en passant par les boutiques, les kiosques, les ateliers de menuiserie, les salons de coiffure. Ce fichier vise à mettre en place un répertoire des entreprises, en vue de la maîtrise de ce secteur dans la perspective des appuis futurs. Ainsi les agents recenseurs qui seront déployés à l'issue de 10 jours de formation, auront la mission de sillonner le territoire national dans les coins et recoins pour identifier la moindre activité qui intéresserait le REGEC, a-t-il conclu. Le superviseur du REGEC au niveau départemental a rassuré que les enquêteurs retenus à l'issue de la sélection présentent les compétences requises et recevront la formation nécessaire pour produire les résultats attendus.

Le chef de cabinet du Préfet, donnant le top de l'activité au nom du Préfet du département, a dit sa reconnaissance au Gouvernement de la République pour l'intérêt porté à cette catégorie d'acteurs économiques. Il a interpellé les administrés dans l'ensemble du département, pour qu'ils apportent leur collaboration à la réussite de cette activité, de même les acteurs économiques concernés à faire preuve de coopération et les agents recenseurs de produire les résultats attendus pour de garantir une meilleure contribution du département au REGEC.

Félix BOUKA
(Correspondant à Sibiti)

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale 2047, Téléphone (242) 1631 14 17,

Aux termes d'une décision collective extraordinaire prise par devant Maître Hugues Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, en date du vingt-six novembre deux mille quatorze, Folio 071/2 n° 295.

Monsieur CARRION MORENO Hugo Adolfo, associé unique, donnant suite à son intention de procéder à la transmission de son entreprise dénommée «GTCEISU CONSTRUCTION SA, société de Droit Espagnol, à Monsieur Enrique TORRES GARCIA-LOMAS et démissionne de sa fonction de gérant.

Cette gérance sera désormais assurée par Monsieur Enrique TORRES GARCIALOMAS, devenu Associé unique, en remplacement de Monsieur CARRION MORENO Hugo Adolfo, démissionnaire.

Les Statuts ont été modifiés en conséquence.

Puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro R.C.C.M CG-PNR 13 B 805.

Pour avis.

Avis d'Appel d'Offres National
(N°: AON- F/01/PD-PAC/PM/2019
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Financement: Prêt N° 2000001239 – CG FIDA/Gouvernement

Fourniture de deux cent (200) Filets, soixante-quatorze (74) pirogues et autres équipements de pêche à Makoua et Okombé Département de la Cuvette

1- Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour financer le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et à l'intention d'utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition des moyens de production.

2- Le Coordonnateur National du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications en vue de fournir à Makoua et Okombé des moyens de production (Filets, pirogues, Equipements de pêche) pour les pêcheurs du Département de la Cuvette, en trois (03) lots.

- LOT 1: deux cent (200) filets;
- LOT 2: équipements de pêche;
- LOT 3: soixante-quatorze (74) pirogues.

3- L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'Appel d'Offres.

4- Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) – Tél (00242) 22 2601755 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11 Email: pdpac.cg@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci – après du Lundi au Vendredi de 9 heures à 16 heures.

5- Les conditions minimum de qualification comprennent:

• La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative Congolaise (pour les entreprises installées sur le territoire Congolais);
• Avoir exécuté au moins un marché portant sur le matériel similaire au cours des trois dernières années;
• La capacité financière: l'entreprise doit être en mesure de préfinancer la totalité du coût des fournitures faisant l'objet du marché.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux ne s'appliquera pas.

6- Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA.

La méthode de paiement sera au comptant ou par chèque certifié.

7- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 juillet 2019 à 12 heures 00, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous le 23 juillet 2019 à 13 heures à l'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC).

Le montant de la garantie d'offres en francs CFA ou équivalent est de 850 000 FCFA par lot.

Le pli devra porter la mention «AON - F /01/PD-PAC/PM/2019»

Acquisition des filets, pirogues et autres équipements de pêche.

« A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement»

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: PD-PAC
«Villa Maison Blanche», derrière l'Ambassade des Etats Unis, Arrêt de bus Hôpital Blanche Gomes
Pays : CONGO,

Téléphone: (00 242) 22 2601755 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11 Adresse électronique: pdpac.cg@gmail.com

Fait à Brazzaville,

La Coordination du PD-PAC

EDUCATION

Juste Désiré Mondelé au chevet de l'école Pierre Ntsiété de Ouenzé

Député de la première circonscription électorale de Ouénzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, et conseiller spécial du Président de la République, Juste Désiré Mondelé vient de voler au secours de l'école Pierre Ntsieté, en réhabilitant un bâtiment dont la toiture avait été emportée par un vent violent en avril dernier. Outre le bâtiment, le député a aussi fait un don de 200 tables-bancs. Les travaux ont duré un mois et ont été réalisés par l'entreprise E-B et fils, pour un coût total de 20 millions de francs CFA.

La cérémonie de remise du bâtiment réhabilité et du don de 200 tables-bancs a eu lieu jeudi 13 juin 2019. C'était en présence de l'administrateur-maire de Ouénzé, Marcel Ganongo, de Xavier Mpougalogui, chef de quartier 54 à Ouénzé, de Roger Mongo, directeur de l'école, des élèves et parents d'élèves. Tous ont apprécié ce geste qui vient conforter le moral des élèves au moment où se déroulent les examens d'Etat sur toute l'étendue du territoire.

En remettant symboliquement les clés de ce bâtiment réhabilité au directeur de l'école, Juste Désiré Mondelé a expliqué: *«J'ai pris l'engagement de réhabiliter la toiture et la charpente qui furent emportées par une pluie diluvienne et torrentielle, en tant que parent d'élèves, et aussi, élu de la circonscription. Je me suis senti interpellé de réhabiliter non pas seulement la toiture et sa charpente, mais aussi le bâtiment pour permettre à ces élèves de passer les examens dans les conditions les meilleures. Sachant que cet établissement scolaire a souvent fait de très bons résultats, il était pour nous important de participer aussi à cet effort, pour que ce confort puisse améliorer les résultats de l'année scolaire»*. Le député a demandé aux élèves d'être dignes, respectueux et de barrer la route aux antivaleurs.

Juste Mondelé admirant le bâtiment rénové en présence de Marcel Ganongo

Remerciant le député pour son geste salutaire, l'administrateur-maire de Ouénzé a lancé un appel pressant à tous les élèves pour qu'ils dénoncent tous ceux qui s'illustreraient par des actes de vandalisme et d'incivisme à l'école. *«Nous allons faire de notre mieux pour sécuriser ce bijou»,* a dit Marcel Ganongo.

Les élèves de l'école Pierre Ntsieté présents à cette cérémonie ont exprimé leur joie ainsi que leur gratitude par la voix de Mlle Véha Dzangui-Ngala, élève en 3e/1.

Pascal AZAD DOKO

ACTION HUMANITAIRE

Fin de la campagne d'actions sanitaires du Rotary dans la Cuvette-Ouest

Le paludisme au Congo reste encore une préoccupation. C'est le constat que dégage le représentant du Rotary International, Nestor Oyoukou, au terme de la seconde phase de la campagne d'actions sanitaires menée du 3 au 12 juin 2019 à Etoumbi et à Mbomo, dans le département de la Cuvette-Ouest.

Une semaine durant, les rotariens et les équipes médicales locales et celles venues de Brazzaville et d'Ewo ont, gratuitement, administré divers soins aux populations d'Etoumbi et de Mbomo ainsi que celles des localités voisines.

La commune urbaine d'Etoumbi a marqué la première étape de cette phase qui a permis à la délégation du Rotary de remettre des dons en médicaments aux centres de santé, alors que les femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié de moustiquaires imprégnées. Ces dons ont suscité les remerciements du sous-préfet d'Etoumbi, Ndinga Landzé.

Mbomo-centre a constitué le clou de cette campagne d'actions humanitaires. A l'occasion, les populations de Mbomo-centre et celles de différents villages environnants ont bénéficié des soins de santé comme celles des villes concernées.

Les différents postes de soins ont été pris d'assaut par la population qui s'est fortement mobilisée. La preuve que le besoin en matière de santé est pressant dans cette partie du pays. Le personnel médical local a favorablement apprécié cette initiative, à l'instar du Dr. Catherine Atsangandoko. C'est aussi le cas des autorités locales qui ont remercié le Rotary pour cette action salvatrice au bénéfice de la population.

Au terme de cette campagne, M. Nestor Oyoukou, responsable de ce projet auprès du Rotary international, a fait le point: «…Dans la Likouala, nous *avons noté une forte poussée de la lèpre et du pian. Par contre, dans la cuvette ouest, le paludisme a occupé la tête des consultations à Etoumbi et à Mbomo, preuve que cette maladie reste encore une préoccupation au niveau de nos différentes communautés, en ville comme en campagne…»,* a-t-il déclaré.

Pour Nestor Oyoukou, le Gouvernement de la République du Congo est en train de préparer la riposte contre le paludisme, par la distribution, très prochainement, des moustiquaires imprégnées à l'échelle nationale.

Remise symbolique d'un kit médical

En rappel, la première phase de cette campagne d'actions humanitaires du Rotary international a commencé dans la partie septentrionale du pays, le 13 mai 2019, notamment dans le district d'Enyellé (département de la Likouala).

KAUD

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BOUNDJI (DÉPARTEMENT DE LA CUVETTE)

Pascaline Assassa appelle à la mobilisation pour participer à l'opération d'assainissement

L'administrateur-maire de la Communauté urbaine de Boundji, dans le département de la Cuvette, Pascaline Assassa, a rencontré la semaine dernière à l'hôtel de ville de la localité, les présidents et secrétaires généraux des quartiers. Pour faire le point des activités menées au niveau de chaque quartier, dans le cadre de l'assainissement.

L'administrateur-maire a félicité les uns et les autres pour le travail réalisé et, surtout, pour leur dynamisme dans l'action.

«Vous devez travailler en groupe, en impliquant chaque composante de la société, les associations et les confessions religieuses. Pour que la ville de Saint-Benoît retrouve ses lettres de noblesse», a-t-elle souligné.

Pour elle, rien de bon ne peut se réaliser sans la discipline. *«Vous devez tourner le dos à l'indiscipline. Que tous les acteurs impliqués dans cette opération d'assainissement travaillent à l'unisson et se mettent résolument au travail de proximité, être avec la population»*, a-t-elle relevé.

Pascaline Assassa

Pascaline Assassa a rappelé que sa visite de quartiers lui a permis de circonscrire des lieux stratégiques de la ville qui méritent un entretien particulier. Pour cela, elle envisage négocier un tracteur pour accélérer les travaux, afin de garder la ville propre.

L'administrateur-maire a également pointé du doigt les nuisances sonores. Selon elle, il y a des malades qui ne supportent pas une telle ambiance dans les quartiers. *«Tout cela doit être réglementé. Quand le Président de la République parle des antivaleurs, ce n'est pas pour rien. Nous devons accompagner ce combat».*

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Coup de balai demandé

A l'émission Grand débat de Vox TV consacrée au bilan de la Conférence nationale souveraine de 1991, les invités ont glissé sur le chemin de la nécessaire rupture avec la mauvaise gouvernance. Le plus critique n'est pas celui que les télespectateurs attendaient. Très bouillant et le verbe acerbe, un membre du Pct a, ni plus ni moins, suggéré implicitement au Président Denis Sassou Nguesso de couper les branches mortes au sein de son entourage: Gouvernement ou administration, et de ne garder que celles qui conservent assez de crédibilité pour obtenir l'adhésion de l'opinion à dex ans de la présidentielle. *«Il faut un coup de pied dans la fourmilière»*, a conclu ce membre qui garde toujours son franc-parler.

Baccalauréat 2019: confusion au lycée de Mbounda

Le nouveau préfet du Niari, Baron Frédéric Bouzock, n'a pas eu de chance pour sa première activité après son installation officielle. Mardi 18 juin, il devait lancer les épreuves écrites du baccalauréat général, session de juin 2019, au lycée d'excellence de Mbounda. Il n'a pu le faire: la malle qui était dans la salle d'examen ne contenait que les sujets d'EPS et non ceux de mathématiques comme prévu! Dans la confusion, il s'est donc déporté au centre de l'école primaire Marcel Ongombé, l'un des huit centres retenus dans la troisième ville du pays. Comment expliquer cette confusion des épreuves? On se perd en conjectures.

Un 18 juin sanglant pour des candidats au baccalauréat à Brazzaville

Le premier jour du baccalauréat, mardi 18 juin 2019, a failli tourner au drame pour quelques candidats de la zone nord de Brazzaville qui se rendaient à leur centre d'examen. Leur minibus a fait une sortie de route et s'est renversé brusquement dans un caniveau, au niveau de l'arrêt Mama Mboualé, sur la deuxième sortie nord de Brazzaville. Dieu merci, l'on n'a pas enregistré de perte humaine. Outre les candidats au bac, l'accident a fait d'autres blessés parmi les passagers. Ils ont été évacués dans un centre hospitalier. On ignore si les candidats au bac ont pu passer leurs épreuves.

Le syndicat CSTC d'Agri-Congo réclame une nouvelle équipe dirigeante

Dix-huit mois sans salaire et d'autres encours sociaux: c'est la situation des agents d'Agri-Congo, un institut d'appui au développement crée en 1986. Aujourd'hui, ils crient leur ras-le-bol et réclament le départ sans autre forme de procès de l'actuel directeur général de la structure, à qui ils reprochent une gestion chaotique sans précédent. Dans une déclaration publiée au terme d'une assemblée générale ordinaire tenue le 18 juin 2019 à Brazzaville, la section syndicale de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) d'Agri-Congo demande au ministre d'Etat chargé de l'agriculture, la nomination *«d'un cadre compétent, capable de redonner un nouveau souffle à Agri-Congo en harmonie avec le Programme national de développement (PND)»* , ainsi que la *«réalisation d'un audit financier et technique sur les quinze dernières années (mars 2004 à juin 2019) de gestion d'Agri-Congo».*

Il fait marche arrière, percute un poteau, lampadaire arraché

Un véhicule de marque Toyota-Hilux, appartenant à la police et conduit par un jeune sous-officier, a percuté un poteau du réseau électrique public de la société Energie et électricité du Congo (E2C). Le chauffeur tentait une manœuvre de marche-arrière. Bilan: câble et lampadaire arrachés. Au grand dam des ménages connectés à ce câble, privés subitement de courant électrique. L'accident s'est produit mardi 18 juin vers 16h, au quartier OCH de Moungali 3, en face de la Poissonnerie du rail.

Un jeune homme poignardé pour avoir volé un sac à main

La scène s'est passée à Pointe-Noire, affirme le journal en ligne Echos du Congo. Un jeune homme a cru bon de subtiliser le sac à main d'une femme qui passait son chemin au marché Tié-Tié, dans le troisième arrondissement de la capitale économique congolaise. Mal lui en a pris, car des témoins lui ont fait la chasse et l'ont poignardé à l'abdomen avant de prendre la fuite, à leur tour. La police judiciaire aurait pris la double affaire en main.

Infox et rumeurs de fuites d'épreuves du bac prises au sérieux

Quelques jours avant le baccalauréat général au Congo, Facebook s'est enflammé à la suite de la publication d'un article largement partagé dans lequel une source anonyme affirmait qu'il y avait fuite de certaines épreuves. Elle aurait toutefois été prise au sérieux, puisqu'une autre source bien informée affirme, à son tour, que du côté des organisateurs tout a été mis en oeuvre pour remplacer les épreuves qui auraient fuité, et procéder en un temps record au dispatching sur toute l'étendue du territoire national. Le jour J, des candidats qui avaient misé sur «les faux sujets» s'en sont mordu les doigts.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Conscientiser et sensibiliser la population à la conservation de la nature

Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'environnement, le 5 juin de chaque année, la direction de l'Institut français du Congo a marqué cette date à Brazzaville. La projection d'un documentaire sur les forêts de l'Est de la République Démocratique du Congo, intitulé *«Mbudha-la source des chimpanzés»* et le vernissage de l'exposition picturale sur le Bassin du Congo, par les experts en forêt et en écologie aquatique ont été parmi les activités qui ont ponctué cette journée. La cérémonie a connu la participation de quelques personnalités: Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière; Michel Pré, conseiller de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France; Mme Marie Audigier, directrice déléguée de l'Institut français du Congo.

Caroline Thirion et Dr Anne Laudisoit commentant le documentaire

Le documentaire a été réalisé par le Dr Anne Laudisoit, biologiste, travaillant sur les maladies transmissibles aux animaux et aux hommes et enseignante, à l'université de Kissangani, en R.D.C, et Mme Caroline Thirion, auteur-photographe. Ces deux manifestations ont permis au public d'être bien informé sur les bienfaits de la forêt, en vue de mieux la préserver et la conserver de façon pérenne.

Le film projeté a été réalisé sur la découverte des chimpanzés dans une zone de la RDC qui est foncièrement enclavée. Le Dr Anne Laudisoit a expliqué que *«dans cette zone, les gens ne veulent pas effectuer des recherches à cause de son enclavement. Les gens ne sont pas intéressés à investir dans la recherche dans cette partie du pays. Moi, c'est depuis 2007 que j'y vais et que je travaille de manière saine et sereine. C'est une beauté formidable et il y a énormément d'espèces à décrire».*

Ce film transmet assez de messages au public montrant que l'environnement mérite d'être sauvegardé, conservé et protégé. L'environnement doit être préservé malgré le fait qu'il soit dégradé, il y a des populations locales qui tiennent à préserver cette richesse, malheureusement ne reçoivent pas le soutien qu'elles méritent, a dit Mme Anne Laudisoit. Donner une visibilité à cette zone permet d'attirer l'attention des partenaires pour un projet de conservation. C'est le but ultime de ce film de 52 minutes, qui a pris deux ans pour le réaliser avec toute la biodiversité qui se trouve dans cette forêt. Mais, le film, en lui-même, a été tourné pendant 40 jours sur des montagnes très escarpées. C'était dans la province de L'Ituri, à la frontière avec l'Ouganda. Caroline Thirion, la réalisatrice de ce film a livré ses impressions sur l'intérêt de cet outil. *«L'objectif est de sensibiliser le monde sur toutes ses merveilles du Bassin du Congo, en RDC en particulier, souvent inconnues, se trouvant dans une zone très enclavée. Ce film, est un appel à un projet de conservation, afin de protéger cette forêt, qui est une beauté de la biodiversité. Le documentaire est un outil, mais le projet est plus vaste pour faire en sorte que la conservation de cette partie soit en harmonie avec la population locale. Le film est un excellent moyen de sensibilisation en transmettant de l'émotion pour atteindre une large audience…».*

La projection de ce documentaire a laissé un immense plaisir aux participants sur l'importance accordée à l'environnement. Le thème de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement de cette année a porté sur *«La pollution atmosphérique»*. L'air pollué tue quelques sept millions de personnes chaque année, provoque des problèmes de santé chronique comme l'asthme, et nuit au développement cognitif des enfants. Selon la Banque mondiale, la pollution coûterait à la société plus de cinq millions de dollars américains. La lutte contre la pollution atmosphérique, à travers certains projets, vise à améliorer la qualité de l'air et à lutter contre les changements climatiques.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Le service d'urgence du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville possède-t-il réellement un personnel qualifié?

Martin Banz (Loua-Kibina, Brazzaville)

GOUVERNANCE

Doter les citoyens des moyens pour dénoncer les actes de corruption

Dans son engagement de contribuer aux efforts de réduction de la corruption, la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), en partenariat avec l'ONG Transparency international a lancé vendredi 13 juin 2019 à Brazzaville, une campagne de sensibilisation sur le Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne (CAJAC). Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet: Renforcer le rôle de la société civile dans l'analyse et le suivi des politiques publiques et le contrôle citoyen de l'action publique (PACIDES), mené avec l'appui financier de la délégation de l'Union européenne.

Jeiss Miyalou et Franck Loufoua Bessi pendant le lancement de CAJAC

Le CAJAC est un outil de Transparency international mis en place pour renforcer l'intégrité en matière de gouvernance et l'implication des citoyens dans la lutte contre la corruption. C'est Franck Loufoua Bessi, chargé des programmes de la RPDH qui a lancé cette campagne en présence de Jeiss Miyalou, assistante juridique à la RPDH, chargé de sa mise en œuvre. La cérémonie de lancement a réuni les agents de santé, les représentants des médias, les activistes de la société civile, les autorités départementales et les partenaires au développement.

Avec le lancement du CAJAC, la lutte contre la corruption ne devrait plus relever de la seule responsabilité des pouvoirs publics; les citoyens pourront ainsi dénoncer en toute confidentialité les actes de corruption dont ils sont victimes ou témoins. C'est, selon Jeiss Miyalou, un outil de lutte contre la corruption initiée par Transparency international qui accueille et oriente les victimes et témoins de corruption. Il entend informer les citoyens sur leurs droits et les préparer à engager des actions dans les affaires de corruption; mobiliser la population dans la lutte contre la corruption; instaurer une culture citoyenne dans la société et susciter une participation active dans la lutte contre la corruption. Le CAJAC accueille des victimes et témoins d'actes de corruption; aide les citoyens à structurer leurs plaintes, dépose et assure le suivi des cas auprès des instances compétentes; mène des activités de médiation en cas de conflit; travaille en collaboration avec des avocats régulièrement inscrits au barreau national, pour défendre gratuitement les droits des victimes devant les juridictions congolaises. C'est un outil grâce auquel la lutte contre la corruption pourrait s'accentuer sur un terrain où certaines structures chargées de lutter contre le fléau peinent toujours à s'imposer véritablement.

Franck Loufoua Bessi a rappelé que le CAJAC a été lancé en mai 2017 à Pointe-Noire dans le cadre d'un projet qui vise à renforcer l'implication citoyenne dans l'évaluation des politiques publiques. *«Nous avons prévu d'implanter ce centre dans quatre départements du pays, parmi lesquels, Brazzaville qui a constitué la dernière étape de ce lancement. C'est l'occasion tout indiquée d'adresser nos remerciements à la délégation de l'Union européenne au Congo qui a soutenu ce projet dans le cadre de sa mise en œuvre. Le CAJAC est un outil qui relève de la société civile qui vient en appui à la politique publique en matière de lutte contre la corruption»*, a-t-il indiqué.

Cette campagne élargit le champ d'actions de la RPDH qui est une organisation non gouvernementale à but non lucratif, ayant pour missions principales de promouvoir et protéger les droits de l'homme au Congo.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

PARTENARIAT CONGO-OIT

Aider les acteurs du secteur informel à se structurer

Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, a eu une séance de travail jeudi 13 juin 2019 avec Mme Aminata Maïga, directrice du bureau régional de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ce bureau regroupe six pays: Congo, R.D.C, Angola, Gabon, Tchad, R.C.A. La séance a porté sur l'élaboration d'un programme d'appui et d'assistance du secteur informel basé sur la formation pour le renforcement des capacités des acteurs, avec l'appui technique et financier de l'OIT. Mme Mougany était assistée de son directeur de cabinet, Bienvenu Vouidibio, et de tous les cadres de son département ministériel.

Pendant la séance de travail

Dans son mot de circonstance, elle a relevé l'importance du secteur informel, un amortisseur social distributeur de revenus. *«La cartographie du secteur informel récemment réalisée dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Cuvette et Sangha a révélé que 40.206 unités économiques sont à l'œuvre, soit 18 452 à Brazzaville et 16.219 à Pointe-Noire. Ce recensement a permis de constater que plus de trois quart, soit 86,23% des unités identifiées sont concentrées à Brazzaville et Pointe-Noire. Dans les secteurs d'activité dans lesquels évoluent ces unités économiques, le recensement a relevé une très forte concentration dans le commerce et ses activités assimilées, notamment l'alimentation, la coupe couture et la coiffure»*, a-t-elle déclaré. Ce secteur, a noté la ministre, est constitué à 60,30% d'entreprises individuelles, puis 38,56% d'établissements. *«Dans l'ensemble, plus de la moitié de ces unités économiques ne tiennent pas de comptabilité détaillée et reflète le faible taux d'immatriculation à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Dans les pays de l'Afrique sub-saharienne, le secteur informel a la particularité d'avoir une importante activité économique. Au Sénégal par exemple, une étude menée en 2011 a indiqué que ce secteur a produit 4.336 milliards de Fcfa, soit 39,8% de la production nationale et a créé 2.655 milliards de Fcfa de valeur ajoutée, représentant 41,6% de PIB. En ce qui concerne le Congo, le secteur informel a généré un volume de chiffres d'affaire de plus de 3.073 milliards de Fcfa en 2017, et peut représenter autant en termes de poids économique dans un contexte où la diversification est fortement encouragée. C'est dans cette optique que nous voulons sa structuration qui devient un enjeu important»*, a souligné Mme la ministre.

La directrice du bureau régional de l'Organisation internationale du travail a félicité le Gouvernement du Congo pour l'attention soutenue et l'importance accordée au secteur informel. Elle a promis d'apporter son expertise et les financements nécessaires pour soutenir ce secteur porteur d'espoir.

Pascal BIOZI KIMINOU

CONTRAT

Sounda attribué à la société PELFACO Limited

Le permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux Sounda a fait l'objet d'un contrat de partage de production. Ce contrat a été signé entre la République du Congo par l'entremise du ministère des hydrocarbures, la société nationale des pétroles du Congo (S.N.P.C) et la société PELFACO Limited, d'origine nigériane. La cérémonie a eu lieu à Brazzaville mardi 11 juin 2019. Sounda offshore, selon les éstimations, pourra produire d'ici 25 ans jusqu'à 32 millions de reserve d'huile.

Photo de famille à la fin de la cérémonie

Marcellin Dibou, directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures, s'est rejoui de l'entrée en scène de PELFACO. Ce partenaire est le premier opérateur pétrolier africain à entrer dans ce secteur, dans le cadre du premier partenariat Sud-Sud, a -il précisé. Le permis d'exploitation Sounda compte une superficie de 134,20 km, avec une profondeur d'eau de 500 m. Ce permis était attribué à la société nationale des pétroles du Congo (SNPC) par le décret 2015-411 du 22 avril 2015. Pour sa mise en valeur, la SNPC s'est associée avec la société nigériane PELFACO Limited comme opérateur, en créant une filiale dénommée PELFACO Congo Limited afin de réaliser les activités prévues au Congo.

A noter que le permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux Sounda est issu de l'ancien permis d'exploitation Marine VII, situé dans la zone offshore. Il avait d''abord été attribué à la société Eni Congo, par le décret n° 97-86 du 10 avril 1997. Ce permis a ensuite été remis à la disposition de l'Etat congolais par cette société en 1998. La zone était devenue libre d'exploitation.

Ph. B.

TCHAD

La scolarisation des filles reste un défi majeur

La Conférence internationale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) s'est réunie ces jours-ci dans la capitale tchadienne N'Djamena. Ces assises ont débouché sur trois grandes recommandations sur l'éducation des filles et la formation des femmes. Sur le continent, les pays qui ont lancé ce qu'il est convenu de nommer l'«appel de N'Djamena» affichent en la matière des palmarès contrastés. *«Nous venons pour apporter une contribution, pas pour faire des miracles»,* a rappelé Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'OIF, dont l'organisation a conduit un véritable plaidoyer en faveur de l'éducation des filles, les 18 et 19 juin 2019.

Photo de famille à l'issue de la cérémonie d'ouverture de la Conférence

La conférence a réuni les ministres, députés, ambassadeurs, représentants des institutions internationales experts notamment. Au total, ils étaient plus de 400 participants, venus d'une trentaine de pays de l'espace francophone, qui ont répondu à l'appel de l'OIF. Pays hôte de cette rencontre, le Tchad, fait figure de mauvais élève dans la scolarisation des filles et la formation des femmes. Dans le pays, plus de 80% des femmes sont analphabètes et l'indice de capital humain est le plus bas du monde.

Rappelant le rôle *«d'accompagnement des Etats»* qu'assure son organisation, Louise Mushikiwabo a tiré le meilleur parti pour l'OIF des trois recommandations principales de cette rencontre: mieux recenser les statistiques liées à l'éducation des filles et des femmes, renforcer la formation des enseignants, et coordonner les actions entre acteurs en *«diffusant les bonnes pratiques».*

En Afrique, les défis en matière d'éducation s'avèrent plus nombreux dans la zone subsaharienne. Selon l'UNESCO, c'est la région du monde qui possède les taux les plus bas d'accès à la scolarisation. Au sud du Sahara, neuf millions de filles de 6 à 11 ans n'iront jamais à l'école. *«Au Tchad, l'éducation des filles représente un très grand défi, mais le pays avance à petits pas», a déclaré Aïcha Bah Diallo, vice-présidente du Comité scientifique pour l'OIF. «C'est un moyen de montrer aux Tchadiens que d'autres pays, confrontés à des situations similaires, ont pu progresser sur ces sujets»*, a soutenu le responsable de l'Agence française de développement (AFD).

Menacé à ses frontières par le contexte instable de ses voisins, le Tchad *«ajuste ses dépenses sociales sur les dépenses de sécurité»*, a expliqué Marie-Pierre Nicollet, directrice de la transition démographique et sociale à l'Agence française de développement (AFD). *«Il court surtout, comme d'autres pays sahéliens, Niger en tête, après une pression démographique intense». Selon certaines expertises, le* Tchad, peuplé aujourd'hui de 15 millions d'habitants, pourrait en abriter plus de 100 millions à la fin de la décennie.

Aristide Ghislain NGOUMA

GABON

Grogne des femmes après la suppression du ministère de l'Egalité

Le récent remaniement du président Ali Bongo qui a procédé le 10 juin à un ménage gouvernemental en profondeur n'est pas apprécié par tous. C'est un changement qui a abouti à la mise en place d'une nouvelle équipe ministérielle désormais réduite à 29 membres. Le ministère de la Famille, de la décennie de la femme et de l'égalité des chances n'en fait plus partie. Mécontentes, les Gabonaises dénoncent un enterrement du programme d'égalité des chances, promesse de campagne d'Ali Bongo en 2016. Elles mènent des actions de protestation.

Victoire Lasséni Duboze

Le remaniement du 10 juin a aussi vu une baisse de nombre des femmes au sein du gouvernement. *«C'est la poudre aux yeux qu'on nous met en nous donnant un ministre d'Etat et deux ministres. Et tout le reste, ce sont des ministres délégués»*, s'insurge Victoire Lasséni Duboze, présidente du Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix et le développement durable. Elle dénonce une infantilisation et une banalisation des femmes au Gabon. Cette ancienne ministre rappelle également que la promesse d'Ali Bongo de réserver un quota de 30% aux femmes dans le gouvernement n'a pas été respectée, le dernier remaniement ce taux n'étant à peine que de 20%.

Pas résignées, les femmes gabonaises ne comptent pas baisser les bras; elles envisagent des stratégies susceptibles d'interpeller les hommes au pouvoir. *«Ils ne vont pas dormir tranquilles, parce qu'ils savent qu'il ne faut pas mettre en colère les femmes. Nous voulons qu'ils soient humbles pour comprendre que nous ne sommes pas là en rébellion, nous ne sommes pas là en menace. Nous sommes là pour leur rappeler pourquoi ce département ministériel existe»,* réagissent-elles. Le ministère supprimé existait depuis l'époque d'Omar Bongo Ondimba.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

RD CONGO

Démission de Norbert Basengezi, vice-président de la CENI

Visé par des sanctions américaines, le vice-président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de la République démocratique du Congo, a déposé sa lettre de démission lundi 17 juin dernier, à quelques jours de la fin du mandat des membres de cette institution. La démission remise à Corneille Nangaa, président de la CENI sera également transmise au président de la République qui seul est habilité à la valider. «Pour être effective, cette décision doit être acceptée par le chef de l'Etat et par la CENI. Il n'est donc pas automatique que cette décision produise des effets», a affirmé un cadre de l'institution.

Marcelin Basengezi

Considéré comme le cerveau de la Commission et très proche de l'ancien président Joseph Kabila, Norbert Basengezi a été accusé avec trois autres personnalités, notamment Corneille Nangaa, et Marcelin Basengezi, fils du démissionnaire en mars dernier par le département du Trésor américain, d'avoir détourné des fonds à des fins d'enrichissement personnel.

Ancien gouverneur du Sud-Kivu sous Laurent-Derisé Kabila en 1998, Norbert Basengezi fut nommé d'abord deuxième vice-président de la Commission électorale indépendante (CEI), ancêtre de l'actuelle CENI, en 2005, puis ministre de l'Agriculture de 2008 à 2011. Il quitte l'Assemblée nationale pour retourner à la Commission en 2015, alors qu'il briguait un nouveau mandat en tant que député national. Sa démission survient six mois après les élections générales du 31 décembre 2018, dont les résultats avaient donné l'opposant Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo vainqueur de la présidentielle. Et les partisans de l'ancien président Joseph Kabila Kabange majoritaires à l'Assemblée nationale, au Sénat et dans les assemblées provinciales; des résultats contestés par l'opposition. Le terme de leur mandat officiel est prévu en fin juin après examen par le Parlement de son rapport d'activités.

«J'ai voulu ne pas gêner mon parti afin qu'il s'apprête à me trouver un remplaçant, mais aussi à cause de la fatigue après ce mandat ou nous n'avons épargné aucun effort pour accomplir notre mission», a déclaré Norbert Basengezi.

Brunel NDONGO-KANGA
(Stagiaire)

TERRORISME

Le centre du Mali endeuillé par une attaque sanglante

L'attaque perpétrée lundi dernier contre deux villages dogons du centre du pays, aurait été commise par des éléments peuls et a fait au moins 41 morts, selon un bilan de l'ONU. Les assaillants auraient accusé les villageois d'avoir collaboré avec l'armée malienne.

La Mission de l'ONU au Mali (MINUSMA) *«rapporte que les deux attaques par des éléments peuls armés à Yoro et Gangafani les 17 et 18 juin 2019 ont eu pour conséquence le meurtre d'au moins 41 membres de la communauté dogon».*

Ces attaques ont également causé «le déplacement de 750 personnes» vers la localité voisine de Dinagourou et d'un «nombre indéterminé» d'habitants vers le Burkina Faso voisin, pays subissant lui aussi des attaques terroristes à répétition ces derniers temps.

Abdoulaye Goro, un rescapé de cette tuerie et ses compagnons de route auraient été emmenés dans la brousse et rassemblés sous les arbres, où se trouvait déjà une centaine de personnes placées sous surveillance. *«Ils ont procédé au contrôle des identités. Ils ne cherchaient que les habitants de Yoro et Gangafani», a indiqué le rescapé, la trentaine révolue. Il a également décrit le mode opératoire des assaillants: «Ils les ont tués devant nous, avec des fusils. C'est après qu'ils nous ont libérés»,* a-t-il rapporté ces scènes horribles.

Selon lui, les assaillants reprochent aux habitants de ces deux villages d'avoir «coopéré» il y a une quinzaine de jours avec des militaires maliens et burkinabè, en intervention dans la localité voisine de Dinagourou. *«Ils ont tué surtout des jeunes qui revenaient des champs» à motos ou sur des charrettes, a en outre assuré ce jeune homme de trente ans, évoquant une «vengeance ciblée».*

Les violences, qui déchirent le centre du Mali depuis quatre ans ont eu leur point culminant le 23 mars de l'année en cours avec le massacre, attribué à des chasseurs dogons, de quelque 160 personnes dans le village peul d'Ogossagou, près de la frontière avec le Burkina Faso. D'après les informations rapportées par les forces de la MINUSMA basées à Tombouctou, au nord du Mali, les cinq soldats des Forces armées maliennes (FAMA) auraient été tués dans une embuscade tendue le 18 juin par de présumés éléments extrémistes dans le village de Fatel, près de Gourma Rharous. L'armée et le gouvernement maliens avaient auparavant évoqué une embuscade, sans donner de bilan.

Azer ZATABULI

NECROLOGIE

Les enfants et famille Malonga ont la douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur père, fils, grand-père: Eugène MALONGA, survenu le mardi 18 juin 2019 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt à Mfilou, sis rue Mboulou n°7 non loin de la Mairie. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Puisse le Seigneur l'accueillir dans son royaume!

REMERCIEMENTS

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de maman Denise NKELETELA survenu le 1er juin 2019, à Brazzaville, la famille DIANKOUIKA et les enfants NKELETELA expriment leur profonde gratitude et adressent leurs sincères remerciements aux parents, à la chorale Sainte Cécile de la paroisse Notre-Dame du Suffrage de Moussosso, à la fraternité Saint-Michel, à l'Armée du Salut (Poste de Mansimou), au personnel de l'ASECNA, aux amis et connaissances.

Puisse le Tout-Puissant recevoir dans sa Sainte Miséricorde l'âme de notre regrettée maman.

Année Mgr Barthélemy Batantu

Le parcours du combattant de Mgr Barthélemy Batantu

Barthélemy Batantu naît à Mayala (paroisse de Linzolo) le 13 juillet 1925 de Jean Massengo, et de Pauline N'Sansi Nzouzi, tous deux féticheurs. Après avoir suivi des cours de catéchisme à Linzolo, auprès du père Schaub, il reçoit le baptême, le 23 avril 1938. Et c'est en cette même année que le jeune Batantou débute sa scolarité à l'école primaire Saint-Joseph de Bacongo, avant de se rendre, ensuite, à l'école Sainte Jeanne d'Arc, à la Cathédrale où il vient terminer le cycle primaire.

En 1945, il entre au Petit séminaire de Mbamou, avec 21 autres petits condisciples, dont l'abbé Maurice Mbindi, de vénérable mémoire. Là-bas, il aura comme directeur de séminaire, le père Jean Morizur, d'heureuse mémoire. En octobre 1951, Barthélemy Batantu entre au Grand séminaire Libermann de Brazzaville, pour trois années de philosophie scolastique. Ce premier cycle se conclut par une année de stage à Mindouli, tout d'abord, puis à Goma-Tsétsé. En octobre 1955, il repart au Grand séminaire, pour quatre années de théologie. Et c'est le 28 juin 1959 qu'il est ordonné prêtre en compagnie de l'abbé Maurice Mbindi Mizère, par Mgr Michel Bernard, à l'époque, archevêque de Brazzaville.

La période d'activité sacerdotale

En octobre 1959, juste après son ordination, l'abbé Batantu est envoyé en France, pour y continuer ses études au Grand séminaire et à l'Institut catholique d'Angers. Il y consolide ses connaissances théologiques et musicales. Rappelé d'urgence à Brazzaville, en octobre 1960, l'abbé Batantu est affecté à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, en qualité de troisième vicaire paroissial de l'abbé Théophile Mbemba, alors curé depuis 1956 et futur archevêque de Brazzaville. L'abbé Barthélémy Batantu passera 18 ans dans cette paroisse: 5 ans comme vicaire et 13 ans comme curé. C'est au cours de cette période qu'il va déployer ses talents de pasteur, d'éducateur, de catéchète et d'artiste musicien. En effet, tout en administrant la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, il assurera l'aumônerie des Scholas populaires dont il a été l'intrépide fondateur et en même temps la Direction diocésaine de la catéchèse. Sous l'instigation de Mgr Théophile Mbemba et avec la collaboration de l'abbé Maurice Mbindi, il va composer le catéchisme biblique *«Nzambi ni widikila»* et organiser

Mgr Barthélemy Batantu

plusieurs sessions pour la formation des catéchistes.

Quant aux activités musicales, c'est depuis le Grand séminaire que l'abbé Barthélémy Batantu, que l'on peut, à juste titre, appeler le *«griot de Dieu»* et le passionné de l'esthétique, a fondé le fameux groupe des Scholas populaires, dans le souci combien légitime de christianiser les coutumes, pour reprendre sa propre expression. Il profite de l'occasion pour composer des chants liturgiques, profanes.

Le jeune abbé Batantu va aussi s'intéresser à l'alphabétisation. C'est dans ce cadre qu'il va lancer la revue *«Butsiélé»*, qu'il va composer la grammaire lari *«Mpangui na yaya»* et qu'il va créer l'école *«Mi Mbemba»*, devenu plus tard, *«Collège Théophile Mbemba»*, dans l'arrondissement 2 Bacongo.

Dans le domaine de la traduction des textes en langue kikongo-lari, il a collaboré, avec le père Marcel Diebold à la composition de *«Lumeza»*, *«Mampolo ma Nsayi»*, du recueil des proverbes *«Wa dia fua yika dio»* et des psaumes *«Nsambia sinuku»*. Il a également été le cerveau de l'équipe de traduction en kikongo-lari de l'Ordinaire de la messe, renouvelé selon l'esprit du Concile Vatican II.

A la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, les abbés Denis Ngambanou et Sébastien Zoubakéla avaient été ses derniers vicaires et ensemble ils ont pleuré la mort brutale de notre vénéré cardinal Émile Biayenda, survenu le 22 mars 1977.

Les 22 ans d'épiscopat

Après la disparition du cardinal Émile Biayenda, c'est Mgr Louis Badila, qui, en qualité de vicaire capitulaire, assure les deux ans d'intérim, avant la nomination, par Rome, d'un nouvel archevêque, qui intervient, finalement, par la grâce de Dieu, en novembre 1978, en la personne de Mgr Barthélémy Batantu. Ce dernier est ordonné évêque le 11 février 1979, en la fête de Notre-Dame de Lourdes, à Rome, sous le pontificat de Jean-Paul II, des mains de Nosseigneurs Simon Lourdusamy, Michel Bernard, Jean Orchempt et Joachim Ndayen.

Les 22 ans d'épiscopat de Mgr Barthélémy Batantu se dérouleront sous le symbole de sa devise d'évêque: Scio enim cui credidi: *«Je sais, en effet, en qui j'ai placé ma confiance»* (2 Tm 1, 12).

Le nouvel archevêque fixe, dès le départ, quatre axes prioritaires, pour son action apostolique. Il s'agit, précisément, du renouveau spirituel, de la promotion des vocations sacerdotales, du renouvellement de la pastorale d'ensemble et de la rénovation de la Curie diocésaine. Travail immense auquel Mgr Barthélémy Batantu va s'atteler avec acharnement, opiniâtreté et esprit aigu de prudence. Sous son instigation, une activité pastorale intense va se déployer dans une extraordinaire fécondité d'œuvres: Mgr l'archevêque ordonne plus de 95 prêtres tant de l'archidiocèse de Brazzaville que d'autres diocèses; sous son règne, au moins une vingtaine de jeunes filles s'engagent dans la Congrégation des religieuses Congolaises du Rosaire. Douze religieux font profession chez les Frères de Saint Joseph et du Cœur immaculé de Marie. En 1985, il fonde la Société des Sœurs Oblates Apostoliques de Notre-Dame de Lourdes qui est maintenant présente avec 67 membres, à Brazzaville, à Bangui et à Kinshasa. Attaché à la formation de son clergé, il envoie près d'une cinquantaine de prêtres aux études, à l'étranger. Il fonde aussi le GES (Groupes Évangile et Santé) en vue de lutter pour l'amélioration des conditions de soins des malades dans les hôpitaux. Il investit, d'autre part, son courage et son énergie à l'installation du Centre médical de Goma-Tsétsé et à la construction d'une maison de retraite pour les prêtres très âgés. Goma-Tsétsé était devenu comme la Béthanie de Mgr Batantu: malheureusement, toutes ces belles réalisations ont été détruites par la guerre, œuvre de tant de jours, en un jour effacées, comme le dirait le poète. Les nouvelles paroisses érigées durant son règne épiscopal ne se comptent pas: la toute dernière étant, bien sûr, celle de Mbé, avec l'accord du roi Makoko.

Fervent partisan du mouvement œcuménique, Mgr Batantu a donné le meilleur de lui-même et contribué, avec ses pairs, à la promotion du christianisme au Congo, dans toutes ses sensibilités.

Grégoire YENGO DIATSANA
(Ya Grey)

REMERCIEMENTS

Les familles MOPENDZA, EBALE, MOHONDIABEKA et BONONGO-MONGOKO expriment leur profonde gratitude et adressent leurs sincères remerciements aux parents, frères, amis et connaissances pour leur assistance multiforme et leur accompagnement, lors du décès de leur mère et grand-mère, la veuve MOPENDZA née EKONDZA Agnès, survenu à Brazzaville le 24 mai 2019.

Que leurs ferventes prières puissent se joindre à celles de la famille pour le repos éternel de son âme auprès du Très Haut!

Les familles

MUSIQUE CHRÉTIENNE

L'album «Il est Ressuscité» déjà disponible

Après trois mois et demi de dur labeur, l'abbé Dieu Merci Jocel Sakala Sabi, diacre de l'Eglise catholique à la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde du Plateau des 15 ans, à Brazzaville, vient de mettre à la disposition du public et de tous les chrétiens depuis le dimanche 9 juin 2019 en la solennité de la Pentecôte un album intitulé: *«Il est Ressuscité»*. L'annonce a été faite samedi 8 juin 2019, au cours d'une conférence de presse. C'était en présence de Christ Divin Missamou, stagiaire pré-diaconal à la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, directeur marketing et Alain Kouloufoua, directeur artistique technique. La modération a été assurée par Brice Patrick Makiza.

La couverture de l'album

«Il est Ressuscité», est un album qui compte neuf titres, dont quatre en anglais et cinq en langues locales (le vili, le kituba, le swahili et le français). Il s'agit de: *«Lord hear my prayer», «Kyrie universalis», «Vumbukidi», «Receive the offertories», «Fumu tambule», «Kondo uturumiye», «Come on and take», «I am grateful»* et un bonus.

Présentant son album, Dieu Merci Sakala Sabi s'est appuyé sur le contexte, la structure de l'album et le message.

Le contexte, a-t-il dit, est un regard sur la société qui se perd à travers les antivaleurs. *«La musique c'est le moyen que nous avons choisi. Nous avons voulu faire une musique d'inspiration. Ce contexte nous a amené à réfléchir»*, a-t-il relevé.

Mettant l'accent sur la structure de l'album, l'abbé Dieu Merci Sakala a souligné que celui-ci présentait un style qui serait du classicisme. L'album comprend huit titres et un bonus qui font neuf titres. Le message véhiculé dans l'album est l'image de l'universalité. On y trouve du reggea, du gospel et autres. Le message à travers cet album est celui de l'ouverture. *«Les joies et les espoirs, les tristesses, les angoisses de ce temps sont aussi les joies et les espoirs du Christ. Le Christ qui vient, vient à la rencontre de l'homme dans ce qu'il est. C'est dans cette dynamique que nous voulons nous inscrire pour continuer cette œuvre que le Christ nous a enseignée. Nous voulons mettre à la disposition du peuple de Dieu cet album pour le salut du monde»*, a signifié l'abbé Jocel.

L'artiste a ensuite rappelé que son projet d'artiste a commencé au Grand séminaire et a été soutenu par l'abbé Mathias Cédric Louhouamou, aumônier des chorales et coordonnateur de l'album *«Il est Ressuscité»*.

Pour Christ Missamou, l'album qui est mis à la disposition du public est un produit *«que nous devons consommer pour notre épanouissement évangélique. L'évangélisation passe aussi par le chant; à travers le chant nous pouvons aussi évangéliser ceux qui vont écouter. L'album se vend dans les paroisses telles que: Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, Saint-Esprit de Moungali, Sainte Anne, Notre Dame des Victoires (Sainte Marie) de Ouenzé, Ndunzia-Mpungu, Sainte Rita de Moukondo et lau sein de la Radio Magnificat»*, a-t-il confié. Le directeur marketing a également invité le public et toute personne qui aime le Christ à se procurer ce CD vendu à 5.000 Frs. CFA.

Pour Alain Kouloufoua, concernant le style, *«ce qu'il craint c'est la monotonie, si les chants qui sont présents dans l'album sont enregistrés dans un même style, là on parle de monotonie»*.

A l'issue de la conférence de presse, un clip sur le chant Vumbukidi a été projeté.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Mgr Anatole Milandou a conféré le sacrement de confirmation à des chrétiens de trois paroisses

Rassemblés dans la joie et la paix du Christ en l'église Notre-Dame de l'Assomption, pour prier ensemble dans la gloire de Jésus-Christ présent dans l'eucharistie, les paroissiens du doyenné centre-ville: Saint François d'Assise, cathédrale Sacré-Cœur, Notre-Dame de l'Assomption et l'aumônerie universitaire ont communié au corps et au sang du Christ, dimanche 26 mai 2019, 6e dimanche de Pâques-C, à l'occasion du sacrement de confirmation. Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville a confirmé 239 chrétiens, soit 9 pour la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, 112 pour la cathédrale Sacré-Cœur, 85 pour Saint François d'Assise et 33 pour l'aumônerie universitaire.

Les confirmands avec le couple Kampakol

Les abbés Léonard Milongo et Jonas Koudissa, respectivement curés des paroisses Notre-Dame de l'Assomption et Saint François d'Assise ont concélébré cette messe. On y a noté la présence de Gilbert Mokoki, ministre des zones économiques spéciales.

Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a souligné que le sacrement n'était pas un geste mécanique et répétitif. Ce qui est important c'est le sens de ce sacrement. *«L'Eglise vient du ciel, l'Esprit-Saint venant du Père et du Fils qui l'assiste, notamment à travers le ministère apostolique. Il faut fructifier le don que procure l'Esprit-Saint. Tout ce que produit la chair n'est que jalousie, haine, mensonge. La confirmation est le sacrement de l'apostolat et du témoignage»*, a-t-il conclu.

Pascal BIOZI KIMINOU

PAROISSE NDONA MARIE DE MFILOU (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

Mgr Yves Marie Monot reçu par la communauté chrétienne

La chrétienté de Ndona Marie était dans la joie d'accueillir Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso. C'était jeudi 30 mai 2019, en la fête de l'Ascension. Cette célébration eucharistique qu'il a lui-même présidée a été concélébrée par les abbés Raymond Nzonzi, curé de la paroisse, Chancelvi Nguimbi, Amour Tchiangana, vicaires paroissiaux, Mirment Pérez Cladin Matongo, prêtre du diocèse de Nkayi, coopérateur résidant à la paroisse Ndona Marie. Un diacre, l'abbé Grâce Jasnel Manima Nkounkou, a concélébré. Le service des chants a été assuré par la Schola populaire paroissiale.

Dans son homélie, l'abbé Chancelvi Nguimbi a mis l'accent sur l'aspect merveilleux et dramatique et non tragique d'une transmission du pouvoir entre Jésus et ceux qui, pour avoir été avec lui, sont appelés à être dans le monde entier ses témoins. Après ces paroles, ils le virent s'élever et disparaître dans une nuée et comme ils fixaient encore le ciel où Jésus s'en allait, deux hommes en vêtements blancs se tenaient devant eux et disaient: *«Galliléens pourquoi restez-vous là à regarder vers le ciel? Jésus qui a été enlevé du milieu de vous, reviendra de la même manière que vous l'avez vu s'en aller vers le ciel.»*

La chrétienté de Ndona Marie est venue nombreuse marquer de sa présence cette messe de l'Ascension. Au cours de l'action de grâces, la Schola populaire a créé la sensation, en mettant en branle ses chants liturgiques non-stop pour électriser les participants à la messe et dire merci à l'évêque de Ouesso.

S'exprimant au nom du curé, des deux conseils et de la communauté paroissiale, l'abbé Chancelvi Nguimbi a d'abord remercié l'évêque de Ouesso venu prier avec eux pour la première fois. *«C'est la visite d'un papa à ses enfants. Cela a comblé de joie et d'allégresse ses enfants, malgré les multiples occupations du père évêque.»* L'abbé Nguimbi a rappelé le parcours de ce dernier qui a travaillé dans le département de La Lékoumou, à Brazzaville plus précisément à la paroisse Sainte Marie de Ouenzé *«Mama Elombé»*, etc.

Prenant la parole à son tour, Mgr Yves Marie Monot s'est exprimé en kituba, lari, lingala et en français. Cela a épaté la communauté chrétienne de Ndona Marie. Quelle immense joie! Il a été également reconnaissant à l'accueil très chaleureux réservé à sa personne en disant: *«il y a longtemps que nous nous sommes vus avec mon frère Raymond»*, a déclaré Mgr Yves Marie Monot. Il a résumé brièvement l'histoire de la Mission catholique Saint Pierre Claver de Ouesso, fondée le 2 novembre 1940 par les missionnaires de la Congrégation du Saint Esprit. Il s'agit des pères Henri Geiss, Emile Verhille, Mgr Paul Biéchy, etc. Le diocèse de Ouesso érigé le 6 juin 1983, a eu pour premier évêque diocésain congolais Mgr Hervé Itoua.

Mgr Yves Marie Monot et l'équipe presbytérale

Juvet Pierre NGOUONO
Secrétaire général du Conseil pastoral paroissial

DIOCÈSE D'IMPFONDO

Vers le 50e anniversaire de vie sacerdotale de l'évêque

Chers amis,

J'ai la joie de vous partager une bonne nouvelle: Le diocèse d'Impfondo se prépare déjà à célébrer le jubilé d'or sacerdotal de son évêque! Oui ! Il y a cinquante ans bientôt que j'ai été ordonné prêtre dans la congrégation du Saint Esprit et du Cœur Immaculé de Marie. Pour le service de la Mission.

Cela se passait à l'Abbaye Blanche de Mortain par Mgr Wicquart, évêque de Coutances, le 29 juin 2019! Toutes ces années je les ai passées depuis 1970 au Congo et, au nord Congo, à l'exception des années 1995-2000, durant lesquelles, il m'avait été demandé de travailler à la sensibilisation missionnaire en Normandie à partir de Saint Lo et à la Communauté Inter Peuple de Rennes.

Mgr Jean Gardin

Une vie bien remplie donnée à l'Evangile et aux Africains, dont nous voulons rendre grâces à Dieu qui, malgré mes faiblesses et insuffisances, a toujours été fidèle. Le Christ et l'Esprit Saint ont été présents pour me garder au service de la Parole, la faire connaître au service de l'Eglise et même des églises, chapelles, écoles, etc. à construire et rénover. Voyageant tantôt par des rivières sinueuses et des pistes boueuses.

Il est temps de passer la main; ce jubilé en sera le signe puisque je vais ordonner deux nouveaux prêtres ce jour-là, et que les démarches pour trouver un nouveau responsable pour ce diocèse sont en cours.

Que Dieu plein de miséricorde vous bénisse!

Mgr Jean GARDIN

DIOCÈSE D'OWANDO

Publication de bans

Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, a une très grande joie d'annoncer aux prêtres, aux personnes consacrées, aux paroisses et communautés, au peuple de Dieu du diocèse d'Owando, qu'avec le secours du Seigneur Jésus-Christ, le 22 juin 2019, à la clôture de l'Année pastorale 2018-2019, en l'église Notre Dame de l'Assomption d'Oyo, il ordonnera diacre et prêtres pour le compte du diocèse d'Owando, les candidats ci-après:

Pour l'ordination diaconale: Dachelard Kani

Pour l'ordination presbytérale: les abbés Gueland Amont, Richel Boris Mossa, Régis Ibara Omboua Koumou, Abel Renaud Itoua Ossete, Ben Carel Ndza, Destin Claver Okouango Okondza, et Higor Ondouma Ngatali.

L'évêque d'Owando les recommande d'ores et déjà aux prières des prêtres, des personnes consacrées, des paroisses et communautés, du peuple de Dieu du diocèse d'Owando pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand soin des âmes qui leur sont confiées, et prie qu'il soit signalé ou à une autre personne compétente, avant les ordinations, toute forme d'empêchement lié aux ordres sacrés constaté sur l'un ou l'autre des candidats.

SOLENNITÉ DU CORPS ET DU SANG DU CHRIST

L'eucharistie: Pain partagé pour un monde affamé

***Textes**: Gn 14, 18-20; Ps 109; Cor. 11,23-26; Lc 9,11b-17*

Ce dimanche, nous célébrons la fête du Corps et du Sang du Christ connue autrefois sous son nom de Corpus Christi. Il convient que nous célébrions cette fête après le temps pascal, parce que c'est à la suite des événements de Pâques que Jésus nous l'a donné pour que nous puissions nous souvenir de Lui. Cependant, son commandement *«Faites ceci en mémoire de moi»* signifie que nous devons reconnaître et accepter son corps et son sang comme nourriture de soutien pour nos âmes tout au long de notre cheminement dans la vie, puis poursuivre en l'imitant en accomplissant ses enseignements de la manière dont nous vivons notre vie quotidienne.

Dans la première lecture, Genèse (14: 18-20), nous avons l'histoire d'un personnage mystérieux, Melchizédek, qui, selon la légende juive, n'avait ni début ni fin, à l'image de Dieu Lui-même. Melchisédek produit du pain et du vin dans un hommage cérémonial à Abraham pour célébrer la victoire d'Abraham sur ses ennemis. Jésus, qui est Dieu, nous donne son pain et son vin divins qui, dans la célébration de l'Eucharistie, deviennent son Corps et Sang, pour nous renforcer dans notre combat contre nos ennemis, péchés et maux de toutes sortes.

Le psaume (110: 1-4) qui a sans doute été écrit par le roi David dit: *«Dieu le Père a dit à mon Seigneur (Jésus), assieds-toi à ma main droite…»* Ce psaume est accepté aujourd'hui comme une prophétie de la future royauté et du sacerdoce de Jésus, fils de Dieu, et renvoie à la légende juive décrite dans la première lecture parce que Jésus, en tant que Dieu, n'avait ni commencement ni fin et nous a donné du pain et du vin pour nous aider dans nos batailles terrestres.

La deuxième lecture de la première lettre de Saint Paul aux Corinthiens (11: 23-26), confirme les événements de la dernière Cène lorsque Jésus nous a donné l'Eucharistie et le commandement de continuer à participer à l'Eucharistie afin de nourrir notre âme et notre esprit, mais aussi de donner à notre corps un service aimant et un exemple à l'image de ce qu'il avait fait. C'est ce que *«faire ceci en mémoire de moi»* signifie.

L'Évangile extrait de saint Luc (9: 11b-17) c'est l'histoire de Jésus qui nourrit une multitude. Avec Lui, le trop peu partagé, devient abondance. C'est un prélude à l'institution de l'Eucharistie à la dernière Cène. Mais notons que Jésus dit aux apôtres: *«Donnez-leur à manger, vous-mêmes.»* Il nous donne une part de cette responsabilité.

En disant cela, Jésus voulait leur faire découvrir qu'*«ils ont des ressources insoupçonnées... mais à condition de tout reconnaître comme don de Dieu.»*. Ils en sont capables, mais ils ne le savent pas, ou ils n'osent pas le croire. Si ce texte nous est proposé, aujourd'hui, c'est que Jésus, devant les affamés du monde entier, nous dit aujourd'hui: *«Donnez-leur vous-mêmes à manger»*. Comme les disciples, nous avons des ressources que nous ignorons. En refusant la solution du renvoie de la foule par les disciples, Jésus nous montre que le Règne de Dieu ne s'accommode pas au *«chacun pour soi et Dieu pour tous»*.

Il leur dit *«de les faire asseoir en groupes.»* La communion va de pair avec la *«communauté qui partage»*. Alors le lien entre cette multiplication des pains et la Fête du Corps et du Sang du Christ s'éclaire; et l'évangile de Jean nous donne la clé: Jean raconte la recommandation de Jésus: *«Ce que j'ai fait pour vous, faites-le vous aussi.»* Ce qui veut dire qu'il y a deux manières indissociables de célébrer le mémorial de Jésus-Christ: Partage de l'Eucharistie et service aux autres c'est ce qui signifie, multiplier les richesses du monde pour les partager à tous les hommes. Notre foi est une vocation et un engagement aux côtés des autres qui ont faim.

Fr. Carlos CORREIA, sss

DIOCÈSE DE KINKALA

Publication de bans

Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, a la joie d'annoncer aux différentes équipes pastorales, aux religieux et religieuses, à tous les ouvriers apostoliques du diocèse de Kinkala qu'à l'occasion de la clôture de l'Année pastorale 2018-2019, le dimanche 30 juin 2019, à 8h 30, à la Place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, s'il plaît à Dieu, il ordonnera prêtres, les diacres ci-après: Adonias Laudes Sita, Chrislain Boris Katoudi, Gaël Baudry Guymarès Yadiki, Hervé Bahouatila et Arlès Vivien Loubilou Loubaki.

A cet effet, l'évêque exhorte les différentes équipes pastorales, les religieux et religieuses, et tous les ouvriers apostoliques du diocèse de Kinkala à soutenir les ordinands par leurs prières.

P.S. Pour toute question importante concernant les ordinands, veuillez vous adresser au vicaire général de Kinkala, Contact: 05.047.83.78 / 06.618.75.74 ou l'e-mail du diocèse: diocesekinkala1@yahoo.fr

CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO

Décret de nomination

Suivant décret 021/CEC/PR/2019 de Mgr Daniel Mizonzo, Evêque diocésain de Nkayi, Président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), en date du 31 mai 2019:

Est nommé Coordonnateur de la Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse (CEPEJ), le Père Jonas Clotaire Bangui, Prêtre de la Congrégation du Saint-Esprit, actuellement Curé de la Paroisse Notre Dame des Victoires.

Est nommé Vice-Coordonnateur de la CEPEJ, chargé de la pastorale de l'enfance, l'Abbé Urgel Eric Babika, Prêtre de l'Archidiocèse de Brazzaville, actuellement Président de la Commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse et Vicaire de la Paroisse Sainte Anne du Congo.

ENFANTS ET ADOLESCENTS CONGOLAIS

De nombreux défis demeurent

Prélude à la Journée de l'enfant africain, célébrée le 16 juin de chaque année, le premier ministre a procédé le 13 juin à Brazzaville, au lancement du Rapport d'analyse de l'UNICEF 2018 sur la situation des enfants et adolescents au Congo. Des députés, des membres du Gouvernement, des représentants du système onusien et de la société civile étaient présents.

Des enfants sur scène pendant la cérémonie de lancement

Ce rapport d'analyse de la situation met en relief les avancées réalisées en matière de protection des droits de l'enfant et les formes de privations dont souffrent plus d'un million d'enfants. Axé sur les droits de l'enfant et l'équité, il a été réalisé suivant l'approche par cycle de vie. L'analyse relève les vulnérabilités spécifiques à chaque groupe d'enfants (de zéro à 5 ans, de 5 à 11 ans jusqu'à 18 ans) et porte un regard critique sur les progrès réalisés au cours de ces dernières années. Le rapport analyse également les barrières et principaux goulots d'étranglement qui entravent l'accès et l'utilisation des services sociaux de base. *«L'analyse contribue ainsi à apporter des réponses utiles au Gouvernement dans la mise en œuvre des politiques publiques visant la réalisation des ODD conformément aux promesses de ne point laisser aucun enfant de côté et d'aider en premier les plus défavorisés les plus vulnérables»*, a indiqué la représentante de l'UNICEF, Micaela Marques de Sousa. L'objectif étant de déterminer la nature et l'ampleur des privations subies par les enfants en matière de santé, de nutrition, d'éducation, de protection et de plusieurs autres services sociaux de base. Des privations, selon l'étude, imputables, entre autres, à la faible mise en œuvre des politiques sectorielles, à l'insuffisance de budget pour la mise en œuvre des politiques sociales inclusives, à l'inégale répartition des infrastructures, à la sensibilisation limitée aux droits de l'enfant… Reconnaissant les efforts consentis par le Congo, notamment sur le taux d'enfants qui ont accès à l'éducation, la santé, grâce en particulier à certaines gratuités, à la protection contre toutes les formes de violences, Micaela Marques de Sousa a déclaré que *«l'espoir de ne laisser aucun enfant de côté reste compromis tant les inégalités sont persistantes et les privations concentrées au sein des populations les plus vénérables du pays»*. Elle a noté par ailleurs que *«le Congo a accompli aussi des progrès notable dans sa planification stratégique en mettant en place un cadre de planification stratégique intégré fondé sur les Objectifs de développement durables (ODD) et l'Agenda de l'Union Africaine 2063 puis en plaçant la valorisation du capital humain au centre des priorités du Plan national de développement 2018-2022.»*

Les Nations Unies sont disposées à accompagner le Congo dans le but de renforcer les mesures de protection des droits de l'enfant. *«L'équipe pays des Nations Unies ne ménagera aucun effort pour accompagner le Gouvernement sur la voie de l'accélération de l'atteinte des Objectifs de développement durable en vue d'améliorer les conditions de vie de la population, en particulier les plus vulnérables y compris nos enfants»*, a assuré Suze Percy Filipini, coordonnatrice du système des Nations Unies au Congo.

Recevant le Rapport d'analyse, le premier ministre, Clément Mouamba, a renouvelé la volonté du Gouvernement de travailler résolument en vue d'assurer un meilleur avenir au pays à travers le capital humain. *«Je suis convaincu que les planificateurs nationaux sauront prendre en compte l'analyse et la perspective du cycle de vie et les recommandations issues de ce rapport pour faire avancer l'accès aux services sociaux ainsi que la qualité des services offerts en les adaptant à l'âge des ayants droit.»*

Des saynètes jouées par des enfants mettant en exergue leurs différents droits et la chorale symphonique des enfants du Congo ont agrémenté cette cérémonie de lancement.

Viclaire MALONGA

ORIENTATION SCOLAIRE

L'association Entretiens d'Excellence a sensibilisé les collégiens et lycéens de Brazzaville

Basée en France, l'association Entretiens d'Excellence œuvrant dans la sensibilisation des collégiens et lycéens sur l'orientation scolaire a eu, courant ce mois de juin, au lycée de la Révolution, des échanges avec des élèves venus de plusieurs établissements de Brazzaville. C'était en présence du directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Adolphe Mbou-Maba.

Les officiels et un échantillon d'élèves

Comptée parmi les facteurs déterminants de la réussite ou de l'échec professionnel, l'orientation scolaire revêt un caractère primordial chez les apprenants. Avec sa caravane du savoir, l'association Entretiens d'Excellence entend vaincre ou réduire les conditions d'échec en informant et en luttant contre l'autocensure par l'exemplarité. Elle veut encourager les élèves souhaitant emprunter des filières d'excellence, mais qui par ignorance n'osent pas. D'autant qu'en cette période de fin d'année, plusieurs candidats aux examens d'Etat manquent parfois de vision claire sur le prochain cycle et finalement sur les possibilités offertes par chaque filière.

A travers des séances et ateliers, quelques professionnels bénévoles ont témoigné de leur expérience respective et des atouts ou inconvénients liés aux métiers. La société MTN Congo, un des opérateurs congolais de téléphonie mobile et partenaire de l'association Entretiens d'Excellence, a édifié les élèves sur ses besoins actuels en termes de qualification des ressources humaines et sur les besoins de ce secteur en pleine expansion.

Pour le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, ce forum a été une plus-value nécessaire dans l'action de ce département, notamment sur la problématique des débouchés dans le système éducatif congolais. Il a en outre encouragé l'association à étendre cette initiative à d'autres villes du Congo.

Débutée en France depuis 2007, cette initiative de sensibilisation et de vulgarisation sur l'orientation scolaire a déjà sillonné quelques villes africaines telles Dakar (Sénégal), Abidjan (Côte-d'Ivoire) ou Tunis (Tunisie). Partout, il a été constaté un déficit d'information sur les filières universitaires, les métiers porteurs, les opportunités d'emploi voire les besoins actuels des entreprises ou du pays dans lequel vit l'apprenant. Face à cela, l'association continue de guider les élèves vers le choix de métiers d'excellence adaptés à leur aptitude voire leur personnalité.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

PRODUITS PHARMACEUTIQUES AVARIÉS

Les pharmaciens soucieux de préserver leur réputation!

Il y a peu, la direction de la répression des fraudes commerciales, une entité sous la tutelle du ministère du Commerce et des approvisionnements, procédait au contrôle des produits périmés ou avariés dans les pharmacies de Brazzaville. Les résultats issus de ces contrôles ont été publiés à travers les médias le 8 et le 9 juin 2019 par le directeur général de la répression des fraudes commerciales.

Une vue des pharmaciens pendant la conférence de presse

Ils font état de la saisie d'importantes quantités de médicaments avariés et/ou périmés trouvés dans les pharmacies. *«Mettant ainsi la vie des populations qui s'y approvisionnent en danger»*, selon la direction de la répression des fraudes. Mécontent de la procédure des agents du ministère du Commerce, qui porterait atteinte à la réputation de sa corporation, le Syndicat national des pharmaciens du Congo (SYNAPHAC) a animé mercredi 12 juin dernier une conférence de presse au cours de laquelle ils ont dénoncé cette démarche. C'est Victor Ngoma, président de ce Syndicat qui a patronné cette rencontre avec la presse nationale, assisté de Guy Patrick Gondzia, vice-président et de Fylla Kiminou, secrétaire général.

Le SYNAPHAC a constaté, entre autres, que les médicaments saisis dans les pharmacies que le directeur de la répression des fraudes commerciales a qualifié *«avec empressement et dans une forme d'exhibition de médicaments périmés…»*, selon le secrétaire général du syndicat, ne l'ont pas été selon les règles régissant la législation en matière de manipulation et de destruction des produits pharmaceutiques périmés ou avariés. Lorsqu'un produit n'a pas été vendu pour cause de mauvais état ou péremption, les pharmaciens ne perdent rien, puisqu'ils recensent l'ensemble des produits, les rangent dans un carton et attendent le passage de la direction générale de la pharmacie, seule instance habilité à récupérer ses produits et à procéder à leur destruction, ont expliqué les orateurs. Les différents inventaires établis par les experts aident à l'exonération des pharmaciens de certaines taxes au niveau de la fiscalité. Donc, *«il n'y a pas de raison qu'un pharmacien vende au patient un produit avarié ou périmé puisqu'il ne perd rien»*, a fait savoir Guy Patrick Gondzia.

Toutefois, le SYNAPHAC ne remet pas en cause le contrôle des agents du commerce puisque c'est leur mission régalienne. Seulement, leur démarche ''laisse à désirer''. Les réunions préparatoires ministère du Commerce/SYNAPHAC à propos de ce contrôle prévoyaient qu'on avertisse les pharmacies à contrôler, mais surtout que l'équipe soit accompagnée de l'inspecteur des pharmacies. Contre toute attente, les agents ont fait irruption dans les pharmacies et ont saisi les médicaments qui attendaient le passage de la direction des pharmacies pour leur destruction.

Le retrait d'un produit des rayons et sa destruction s'exécutent ainsi: *«quand on sait que sa date de péremption est proche, il est placé dans le rayon des produits à péremption proche. Quand la date buttoir arrive, le produit est retiré des rayons pour être placé dans un carton, ensemble avec les autres produits périmés ou avariés, en attendant que la direction des pharmacies passe ramasser tous ces produits pour leur destruction»*, a indiqué l'un des conférenciers. *«C'est ce qu'ils n'ont pas fait»*, s'est-il indigné en faisant remarquer que les médicaments sont très dangereux et leur destruction nécessite une expertise. Ils ne doivent pas être détruits comme on le fait avec les cuisses de poulet ou les boîtes de conserve, a-t-il souligné.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

IN MEMORIAM

23 juin 2018 – 23 juin 2019

A la douce mémoire de notre oncle, Albert Lambert KABAKO

(L.K.), ancien musicien de l'orchestre Les Bantous de la capitale, décédé le 23 juin 2018.

Te sachant en paix auprès du Père Tout Puissant, nous évoquons, le cœur mélancolique, mais serein, le jour de ton départ pour une autre existence.

Le temps qui passe ne peut effacer le souvenir et la douleur de la disparition d'un oncle unique de ton genre.

Un an après, ton esprit demeure toujours parmi nous. Nous nous souvenons de cet oncle, aimable et serviable que tu étais.

En ce triste anniversaire, maman Joséphine MFOUMOU, agent de la Procure Diocésaine de Brazzaville, tous les enfants BISSOUE et petits-fils, invitent tous ceux et toutes celles qui l'ont connu et aime à être en union de prière avec eux, pour demander au Tout Puissant de lui accorder le repos éternel.

Que par ta miséricorde, Seigneur, son âme repose en paix.

Tonton Lambert, nous ne t'oublierons jamais.

REMERCIEMENTS

Les familles MAVOUENZELA MAZELOT, KODIAT, KANDZA et la clan KIKWIMBA, ont été sensibles à vos marques de sympathie exprimée lors du décès et des obsèques de leur frère, fils, oncle, père et époux, Jean Gilbert MAVOUENZELA MAZELOT.

Ils expriment leurs sincères remerciements à l'endroit des très nombreux amis et connaissances qui, de près ou de loin, leur ont témoigné leur compassion par leurs soutiens multiformes dans cette douloureuse épreuve.

Des remerciements particuliers à Son Excellence Mgr Louis PORTELLA MBUYU et aux nombreux concélébrants à la messe de requiem; à Mme Adélaïde MOUGANY, à Monsieur l'ambassadeur Pascal GAYAMA. Autant aux délégations venues de Pointe-Noire, notamment de la Chambre de Commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers et aux agents du Forum des jeunes entreprises du Congo.

Puisse le Seigneur accueillir Jean Gilbert en son paradis et combler nos soutiens et nos grâces.

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LE PROGRAMME SUCRE CONGO-UNION EUROPÉENNE ET L'ASSOCIATION POINTE-NOIRE INDUSTRIELLE(APNI)

Appuyer les PME-PMI pour la diversification économique du tissu économique du département de la Bouenza

L'unité de coordination du Programme Sucre Congo, structure placée sous la tutelle du ministère en charge de l'Industrie, a procédé à la signature d'un protocole d'accord de trente mois (6 mois de formulation et 24 mois de mise en œuvre), avec l'Association Pointe-Noire industrielle (APNI), pour son expertise dans le cadre de l'appui aux Petites et moyennes entreprises (PME), en vue d'un appui à la formulation et à la mise en œuvre d'un programme d'assistance intégrée aux porteurs de projets dans le département de la Bouenza. Le document a été paraphé par Messieurs Théodore Mvouli, coordonnateur national du Programme Sucre Congo-union européenne, et Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et président de l'Association Pointe-Noire industrielle. La cérémonie a eu lieu au siège du Programme Sucre, à Brazzaville, samedi 15 juin 2019. Ce protocole d'accord vise l'appui des très petites et moyennes entreprises, dans le cadre de la diversification économique du département de la Bouenza, une région sucrière.

On rappellera à souhait que l'union européenne appuie le Gouvernement congolais dans la mise en œuvre de la stratégie nationale sucre qui s'articule autour de quatre piliers : renforcement de la compétitivité du sucre congolais sur le marché national et international(i), appui à la diversification du tissu économique du département de la Bouenza (ii),désenclavement des bassins de production(iii) et amélioration des conditions de vie des populations du département(iiii). Sous l'angle de la diversification économique, il est préconisé de créer les conditions favorables dans la région sucrière à l'implantation des entreprises, y compris par la création d'un incubateur-pépinière de Très petites entreprises (TPE) et Petites et moyennes entreprises (PME), d'une part, la formulation et la mise en œuvre d'un programme d'assistance intégré aux porteurs de projets, d'autre part.

L'Association Pointe-Noire industrielle, signataire de ce protocole d'accord, réunit les différents acteurs du développement économique local pour favoriser la création et le développement des TPE et PME, en les accompagnants à chaque étape de leur parcours. Les actions de l'APNI s'articulent autour de quatre grands axes à travers différents services et projets, notamment: le renforcement des capacités; l'accès à l'information économique; l'accès au financement; et l'accès à la formation. Le dispositif d'accompagnement mis en place par l'APNI s'est révélé efficace au regard des performances réalisées. Ainsi, la

Photo de famille après la signature de l'accord

convergence des objectifs visés par l'APNI et l'unité de coordination du Programme Sucre Congo-UE, en matière de contribution à l'émergence d'un tissu des TPE et PME, a conduit à un rapprochement des deux parties. Les activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre de ce protocole d'accord sont déclinées en deux phases. La première portera sur la formulation du programme d'assistance intégré aux porteurs de projets et analyse des conditions d'un incubateur-pépinière de TPE et PME dans la région sucrière. La seconde phase sera axée sur la mise en œuvre de ce programme.

Monsieur Analex Chancel Tsimba, assistant appui institutionnel et communication au Programme Sucre Congo, s'étant prêté à notre micro, a dégagé l'importance de cet accord tout en rappelant les interventions du programme sucre dans le département: «Le Programme Sucre Congo-union européenne vise particulièrement la diversification du tissu économique du département de la Bouenza. Nous voulons, dans le cadre de la diversification économique, appuyer les petites et moyennes entreprises dans leur structuration, leur organisation, leur appui technique et formation, leur accès au financement pour que celles-ci puissent être capables de bien mener leurs activités et ainsi contribuer à atteindre cet objectif de diversification économique local l'une des composantes du programme sucre.

L'APNI, par ce protocole d'accord, contribuera à pérenniser les acquis du programme sucre dans le département la Bouenza.

En lien avec la diversification économique de la région sucrière, le programme sucre finance, actuellement, le projet d'appui aux petits producteurs de haricots dans la Bouenza mis en œuvre par le consortium PAM-FAO-FIDA avec le concours du ministère de l'agriculture et l'institut de recherche agronomique de Loudima. 200 producteurs de haricots sont appuyés pour produire 1600 tonnes de haricots en trois ans, dont 30% seront rachetées par le PAM au profit des cantines scolaires. Toujours dans une logique filière, 12 pépiniéristes regroupés en groupement d'intérêt économique (GIE) ont bénéficié d'un appui technique et financier avec le projet INECO (initiatives Economiques locales financé par le programme sucre et mis en œuvre par l'ONG française Initiatives Développement avec le conseil départemental de la Bouenza contribuant, à la relance de la filière bois-énergie et fruitière. Le programme sucre a financé un autre projet similaire avec l'ONG ACTED intitulé dynamisation des chaines économiques dans la Bouenza. Des pisciculteurs, maraichers et transformateurs d'aliments ont bénéficié des appuis multiformes de ce projet pour booster leur compétitivité. On retiendra par exemple l'appui à un meilleur accès au financement à travers les caisses d'épargnes et de crédit (CMEC) qui elles-mêmes ont été bénéficiaires des formations sur la gestion des IFM. Au titre de la composante infrastructure du programme sucre, nous avons financé la construction d'une station de traitement des eaux usées de la sucrerie du Congo afin de réduire la toxicité des effluents rejetés dans le fleuve Niari. Des dalots, 26 au total, ont été érigés sur les axes Madingou-Kinbounda, Kinssaka-Sonoc, Kindzaba-Bouassa, environnants le complexe sucrier pour améliorer tant soi peu, la circulation des personnes et des biens dans le département. C'est donc un programme spécifique qui concerne la région sucrière, au titre des mesures d'accompagnement en faveur des pays ACP-signataire du protocole sucre, lequel octroyait des préférences commerciales auxdits Etats dans l'exportation du sucre vers l'UE sans droits de douanes et à des prix garantis deux à trois fois supérieur au cours mondial en matière du sucre. La réforme de ce protocole en 2005 a fait perdre ces avantages préférentiels à ces états avec des retombées substantielles sur les revenus d'exportation du sucre. Ainsi, pour atténuer les conséquences de la réforme du régime sucre de l'UE sur les industries des pays ACP, la commission de l'UE a proposé de fournir une aide au développement résumée par les axes de la stratégie nationale d'adaptation du secteur sucrier.

Le document de stratégie, dans sa version finale, a été présenté successivement à l'UE en mai 2007, et en conseil des Ministres le 05 juin 2007. Il a été validé par décret n°2008-26 février 2008. Le programme sucre cofinancé par l'UE et le Congo à hauteur de 12.618.000 euros, connu aussi de son slogan «Koulissa», qui veut dire faisons développer la région sucrière, met ainsi en œuvre la stratégie nationale sucre.

PUBLICATION

Giscard Kevin Dessinga: un nouveau livre au compteur

«Introduction à la philosophie contemporaine. Ecoles, systèmes et figures emblématiques", tel est l'intitulé du nouveau livre de Giscard Kevin Dessinga, Franciscain, Docteur en philosophie et enseignant-chercheur au Grand séminaire interdiocésain de Brazzaville, paru en mai 2019, aux Editions Publibook.

Ce nouvel opus vient combler deux attentes: le déficit des "Manuels d'histoire de la philosophie" dans l'enseignement en Afrique et au Congo en particulier, et l'absence d'un "Précis clair et laconique de philosophie" comme une espèce de propédeutique à l'étude et à la compréhension de la philosophie pour débutants.

C'est un livre pour tous: élèves, étudiants, enseignants, chercheurs et enseignants-chercheurs. Un livre à la portée de tous…écrit dans un style clair et simple…à la limite de l'oralité.

Ce livre est un acte d'amour. Au fil des pages, on se rend compte que l'auteur cherche à communiquer à ses lecteurs ce qu'il a de plus cher, la philosophie. Naturellement après Jésus-Christ. Un livre richement documenté, une recherche qui frise l'érudition.

L'histoire de la philosophie comme histoire des problèmes de la condition humaine

L'histoire de la philosophie en général et celle de la philosophie contemporaine en particulier, affirme l'auteur, est d'abord et avant tout, l'histoire d'hommes et de femmes qui ont essayé, chacun à sa manière, de répondre, d'une part aux sempiternelles questions

Giscard Dessinga

de la condition humaine, d'autre part aux problèmes qui se sont posés et imposés à eux. Elle est ensuite l'histoire des problèmes philosophiques. Il s'agit en réalité de l'histoire d'une longue galerie d'hommes et de femmes, qui ont affronté avec courage, détermination, de façon rationnelle, systématique et critique les grandes questions de tous les temps et de toujours. Problèmes de l'existence: d'où venons-nous et où allons-nous ? Pourquoi la maladie, la souffrance et la mort ? Problèmes de liberté : l'homme est-il libre ou déterminé? Problèmes politiques: quelle est la meilleure forme de gouvernement? Qui doit commander, tous ou un seul, un seul ou un petit groupe? Problèmes d'histoire: l'histoire a-t-elle un sens? Problèmes de valeurs: comment justifions-nous nos valeurs? L'avortement est-il un problème scientifique ou éthique? Problèmes familiaux: qu'est-ce qui est naturel, la polygamie ou la monogamie? Problème de la liberté: l'homme est-il libre ou déterminé? Problème cosmologique: qu'est-ce qu'il y a à la base de tout ce que nous voyons, quelle est la particule la plus élémentaire? Problème de la connaissance: l'esprit humain est-il capable d'atteindre la vérité? Quelle est la portée, la valeur et les limites de notre connaissance?

La singularité de l'époque contemporaine

Aux problèmes nouveaux, il faut de nouvelles solutions. Telle est la spécificité de l'époque contemporaine, rappelle l'auteur. Avec le triomphe de la science et de la technique, il faut oser prendre position. Auguste Comte, par exemple, avec sa théorie de la loi des trois états (état théologique : croyance aux êtres surnaturels ; état métaphysique: appel aux concepts et entités abstraites ; état positif: triomphe de technoscience), chante la gloire de la science et de la technologie. Ernest Renan n'hésitera pas à s'écrier: «La science est la bienfaitrice de l'humanité». La science triomphante et triomphatrice ne manquera pas non plus de détracteurs.

Par ailleurs, avec l'industrialisation, l'urbanisation et l'exode rural des masses des campagnes vers les villes, de problèmes nouveaux se posent, notamment l'exploitation et la paupérisation des ouvriers. Karl Marx en publiant, ensemble avec son ami et collaborateur Engels en 1848 Manifeste du parti communiste, initiera un mouvement qui divisera le monde en deux: capitaliste et communiste, URSS-Etats-Unis et ses alliés. La conclusion du manifeste n'est-elle pas, en fin de compte, un appel à la révolution: *«prolétaires du monde entier unissez-vous» !*

Avec la révolution cybernétique, l'homme pense désormais se passer de toute référence à l'absolu: c'est le temps de l'athéisme théorique. Contre la science et la philosophie systématique des temps modernes se lèveront d'autres voix: Nietzsche, Schopenhauer. Soeren Kierkegaard, lui, défendra la cause de l'individu, en chair et en os, contre les idées d'universalité et de nécessité chères à Hegel. Il sera plus tard repris par bien d'autres penseurs et considéré comme le père du mouvement existentialiste qui, lui, à son tour, sera divisé en deux: le versant athée (Martin Heidegger, Jean-Paul Sartre) et le versant chrétien (Gabriel Marcel). Du côté anglo-saxon surtout, et non seulement, d'autres courants tels que l'utilitarisme, le pragmatisme, la philosophie du langage, analytique et des sciences seront également au rendez-vous.

Entre Hegel et Ricœur, trois problèmes à régler

Du reste, quiconque s'intéresse et s'attelle à étudier l'histoire de la philosophie contemporaine, doit faire ses comptes avec au moins trois problèmes majeurs. Un problème chronologique, d'abord ; un problème méthodologique, ensuite. Un problème kantien enfin.

Problème de chronologie : quand commence l'époque contemporaine et, pour ce qui nous intéresse, la philosophie contemporaine ? En amont, quand termine l'époque moderne et commence, de facto, celle contemporaine ? En aval, où se situent la frontière et la ligne de démarcation entre l'époque contemporaine et la postmodernité ?

Problème de méthodologie : faut-il partir et parler des figures ou des écoles, oser une approche intensive ou extensive ? Pour notre part, l'époque qui nous concerne est celle qui va de la mort de Hegel à celle de Paul Ricœur. Mais, comment y procéder ? S'il faut partir des écoles, comment classer et où situer les grandes figures telles que celles de Nietzsche, Feuerbach? S'il ne faut tenir compte que des écoles, comment mettre en lumière certaines figures qui, à elles seules, ont marqué une école et dominer de leur charisme et rayonnement l'apport non négligeable de petites figures à l'intérieur d'une école ? Régler ses comptes avec Emmanuel Kant: Kant a tracé, avec et grâce à son criticisme, le chemin qu'emprunteront deux grandes écoles, mieux deux grands courants de pensée philosophique contemporaine: la philosophie idéaliste (le transcendantal et la révolution copernicienne) exaltée par Hegel (surtout ses continuateurs et ses détracteurs) et l'empirisme hérité par Kant à David Hume, qui sera un présage annonciateur du positivisme, du marxisme, de l'existentialisme.

Cette histoire va de la mort de Hegel (1831) à celle de Paul Ricœur et passe en revue toutes les grandes figures et écoles de la philosophie contemporaine.

Giscard Dessinga enseigne la philosophie contemporaine et métaphysique à l'Ecole nationale supérieure (ENS) de l'Université Marien Ngouabi. Il dispense divers enseignements en épistémologie-histoire des sciences et philosophie politique.

Parmi ses nombreuses publications, on peut citer: «J'enseigne, mais comprennent-ils?» (Mon Petit Editeur 2018), «La responsabilité du temps perdu» (Mon Petit Editeur 2018), «Eloge de la dissidence» (L'Harmattan 2018), et «Penser l'humain aujourd'hui» (L'Harmattan 2018).

C.E.

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA
NOTAIRE
B.P 417: TELEPHONE (242) 563-72-26; 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamana@gmail.com
ETUDE SISE CENTRE-VILLE, MARCHE PLATEAU, IMMEUBLE CONGO-TELECOM
1er étage, Pointe-Noire, République du CONGO

INSERTION LEGALE

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire sous seing privé, établi en date à Paris (France) du vingt-quatre décembre deux mille dix-huit, mis en Dépôt par le Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du vingt et un mars deux mille dix-neuf, enregistré en date à Pointe-Noire du vingt-cinq mars deux mille dix-neuf sous le Folio 056/4 numéro 2263, les Actionnaires de la société dénommée «MANUFACTURE DE CARTOUCHES CONGOLAISE», en sigle «M.A.C.C.», Société Anonyme avec Conseil d'Administration, régulièrement Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM CG/PNR/09 B 1269 (ancien numéro 01 B 999), avec un capital de FRANCS CFA CENT SOIXANTE CINQ MILLIONS (165.000.000) dont le siège social est sis sur Avenue Marien NGOUABI, Centre-ville, arrondissement I, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo; B.P.: 87, ont entre autres résolutions de l'ordre du jour, décidé de:

La modification de l'objet social, par conséquent, la modification de l'article 2 des statuts, qui est désormais ce qui suit:

Article 2:

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo ou à l'étranger:

- l'importation, l'exportation et la fabrication d'articles de sport, de chasse; encartouchage et production de tous ses composants, l'organisation de safaris, notamment photos, la production de tous ses composants, l'organisation des safaris, de safaris notamment photos, la production de chambres à air et enveloppes pour cycles et cyclomoteurs ainsi que tous les articles pour la fabrication desquels il est employé une grande partie de gomme caoutchouc naturel et synthétique, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandites, souscriptions ou associations en participation, le tout susceptible de faciliter l'extension et de développement de l'objet social.

La modification de la dénomination sociale de ladite société, par conséquent, le changement de l'article 3 des Statuts, qui est désormais ci-après:

Article 3:

La société prend la dénomination sociale: «SOCIETE AFRICAINE D'IMPORT-EXPORT ET DE MANUFACTURE», en le sigle «S.A.D.E.M», avec Conseil d'Administration.

Tout en son nom commercial «MACC».

Les actes et documents émanant de la société et destinés au tiers, notamment les lettres, factures annonces et publications diverses indiqueront la dénomination sociale doit toujours être précédée ou suivie immédiatement et lisiblement des mots «Société Anonyme» ou initiales «SA» et de l'énonciation du montant du capital social ainsi que du lieu et du numéro d'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

- La mise à jour des statuts, conformément aux dispositions légales de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

Dépôt des statuts au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du vingt-cinq mars deux mille dix-neuf sous le numéro RCCM 19 DA 385.

Pour avis,
Maître Angélique DINAMONA,
Le Notaire

5e ÉDITION DU CONCOURS FORMAT PAYSAGE

Le complexe scolaire Rêve de Saka succède au lycée français Saint-Exupéry

L'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville a abrité le samedi 8 juin 2019, à l'occasion de la Semaine de l'environnement, la 5e édition du concours format paysage.

Organisée sur le thème: *«Les relations entre les êtres vivants et l'évolution»*, cette compétition artistique a connu la participation de dix écoles privées et publiques de Brazzaville, dont six seulement ont été sélectionnées.

«La remise de ces prix permet d'associer la jeunesse aux enjeux environnementaux, tel que le changement climatique. Et le thème de cette édition emmène vraiment à l'adaptation des choses que nous sommes tenus de faire tout au long de notre existence», a indiqué Marie Audigier, directrice déléguée de l'Institut français du Congo, au cours de cette cérémonie. En effet, le concours Format paysage concerne essentiellement les élèves de lycées de Brazzaville. Son objectif est de leur faire réaliser des œuvres d'art en se servant d'éléments typiquement naturels tels que les pétales de fleurs, les roches, les meubles, etc. Ces productions étant éphémères sont photographiées, sélectionnées, puis exposées à l'Institut français du Congo, afin de montrer la dimension artistique de ce projet.

Centrés autour d'un thème choisi à chaque édition, depuis le coup d'essai de 2014, les participants à la 5e édition se sont appuyés sur deux modèles: le transformisme, théorie selon laquelle les organismes s'adaptent à leur niveau de vie. Et l'évolutionnisme, théorie selon laquelle les espèces animales et végétales ont dû changer pour survivre et dû s'adapter aux variations de leur environnement.

Les lauréates recevant leurs prix

Organisé avec l'appui de l'Union européenne, de l'Agence de l'enseignement français, de l'Institut français du Congo, et de Wild life conservation socialy, ainsi que des écoles privées et publiques de la place, ce concours permet aux élèves d'exprimer ce qu'ils ont pu apprendre dans un domaine scientifique sous forme artistique. Six sur dix écoles présentées ont été sélectionnées et recomposées par rapport à la pertinence de leurs œuvres: l'école Rêve de Saka, grâce à son travail sur *«L'évolution de l'homme»*, a occupé la première place. Le lycée français Saint-Exupéry s'est contenté de la deuxième. Les complexes scolaires Mbila Joseph, Cani, Angéla ont respectivement occupé les troisième, quatrième et cinquième rangs. Le lycée de la Révolution, pour sa production *«L'eau, le sol et la végétation»,* est sorti sixième du concours. Les candidats retenus à ce concours ont bénéficié de l'accompagnement de quelques-uns de leurs enseignants pour mener à bien leurs travaux.

Brunel NDONGO-KANGA
(stagiaire)

La Semaine Africaine, votre journal

CAN 2019 DE FOOT

L'Afrique cherche son roi en Egypte

On y est! La compétition reine du continent démarre ce vendredi 21 juin en Egypte, pays désigné au pied levé il y a six mois à peine et frappé au début de cette semaine par la mort de son ancien président, Mohamed Morsi. La compétition se jouera dans un format new-look à 24 équipes et «en été». L'épopée se conclura au Caire le 19 juillet prochain par la désignation du successeur du Cameroun, détenteur du trophée remporté au Gabon en 2017.

Mais ça n'est pas une première pour le pays des Pharaons. Il a déjà accueilli la CAN à quatre reprises. En 1959, avec trois participants, en 1974 et en 1986 avec un quota porté à huit, et enfin, en 2006, dans le format à seize qui a prévalu de 1998, au Burkina Faso, à 2017, au Gabon.

La RDC rêve de refaire le coup d'il y a quarante-cinq ans

Pourtant, à quelques heures du coup d'envoi de la compétition, difficile de savoir à quoi ressemblera exactement le millésime 2019 de l'épreuve. L'Egypte n'a eu que 158 jours pour se préparer à l'événement. Pour rappel, le 30 novembre 2018, la CAF avait décidé de retirer l'organisation de l'événement au Cameroun, pays initialement désigné pour l'abriter, à cause de retards dans les travaux d'infrastructures, mais aussi à cause des menaces de Boko-Haram. Après un nouvel appel à candidatures, celle de l'Egypte a été préférée au détriment de celle d'Afrique du Sud qui faisait pourtant figure de favori.

Bien sûr, l'Egypte dispose d'infrastructures sportives, hôtelières et un réseau de transport parmi les plus modernes du continent. Six stades sont retenus, sans compter les terrains d'entraînement quotidien des équipes. Mais affirmer qu'il n'y aura pas de problème serait mentir. Il y a vingt-quatre équipes, cinquante-deux matchs, des centaines d'officiels, d'invités et de délégués et au moins un millier d'envoyés spéciaux.

La sécurité, un enjeu

Au-delà de la logistique, la sécurité restera un axe majeur de l'organisation de la compétition. La situation en Egypte n'est pas particulièrement apaisée. Depuis 2013 et la destitution par l'armée du président islamiste Mohamed Morsi (décédé lundi 17 juin 2019 à la suite d'un malaise devant un tribunal du Caire), le pays doit faire face à des groupes extrémistes très actifs, dont l'Etat islamique, principalement dans la péninsule du Sinaï au nord-est de l'Egypte. Déjà que le football est aussi facteurs de violence dans les stades du pays. Il n'y a qu'à se rappeler des heurts ayant fait au moins 74 morts au stade de Port-Saïd en 2012. Le retrait de la ville de Port-Saïd parmi celles retenues pour le déroulement de la compétition reflète l'ensemble de ces préoccupations.

Même si ces derniers temps des efforts sont mis sur la sécurité, qui peut prédire si les foules se déplaceront en masse quand l'Egypte ne joue pas… Et si elle ne dispute pas la finale?

C'est dans cet environnement que l'Egypte accueille la première Coupe d'Afrique des nations à 24 équipes, à une période où ses villes connaîtront de fortes chaleurs (pics de 40°) avec probabilité de pluies.

On souhaite malgré tout que cette CAN soit une réussite, et sportivement à la hauteur. Que le spectacle commence! Et que le meilleur gagne!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

La mascotte de la compétition

Les participants

Groupe A (Le Caire): Egypte, RDC, Zimbabwe, Ouganda
Groupe B (Alexandrie): Nigeria, Guinée, Burundi, Madagascar
Groupe C (Le Caire): Sénégal, Algérie, Kenya, Tanzanie
Groupe D (Le Caire) : Côte d'Ivoire, Afrique du Sud, Maroc, Namibie
Groupe E (Suez): Tunisie, Mali, Angola, Mauritanie
Groupe F (Ismaïlia): Cameroun, Ghana, Guinée-Bissau, Bénin

Bon à savoir

Grandiose cérémonie d'ouverture

Les Egyptiens ont bien l'intention d'écrire une belle page d'histoire, en organisant la 32e Coupe d'Afrique des nations. Après avoir conçu intelligemment le programme de la compétition, ils se sont attelés à l'étude et à la réalisation d'une grandiose cérémonie d'ouverture au Stade international du Caire. On dit déjà que la cérémonie ne manquera ni de faste ni de solennité. Vivement le 21 juin!

Météo

L'été en Egypte est chaud, très chaud. Les sites spécialisés annoncent pour les deux prochaines semaines plus de 40 degrés sur Le Caire en journée, avec des températures qui ne descendent jamais sous les 25 degrés en soirée. Aussi, malgré la tenue de la plupart des rencontres à des horaires tardives (18h, 19h, 21h ou 22h), les organismes vont être mis à l'épreuve. Cela pourrait donner un avantage à certaines petites équipes, face à des sélections comptant beaucoup de joueurs habitués au climat européen. Espérons que le beau jeu n'y perdra pas beaucoup.

Six stades, quatre villes

L'Egypte a retenu six stades, dans quatre provinces, pour accueillir les rencontres. Trois stades dans la capitale, Le Caire (un de 75000 places et deux de 30000 places), un stade à Alexandrie (20.000 places), les deux autres, à Suez (25000 places) et à Ismaïlia (20000 places).

Inquiet pour la CAF, Infantino sera au Caire

Gianni Infantino, président de la FIFA, se rendra au Caire pour assister à la CAN: *«Je n'avais pas prévu d'y aller, mais je veux donner un signe de présence».* Parce qu'il ne cache pas son inquiétude pour ce qui est de la CAF devant les affaires de corruption qui visent Ahmad Ahmad, le président de l'instance africaine. *«C'est clair qu'il y a des problèmes dans le football africain. La situation actuelle m'inquiète et inquiète la FIFA»*, a-t-il déclaré, récemment.

A l'assaut du mont Cameroun

Ils seront vingt-quatre à table pour ce grand banquet biennal qu'est la Coupe d'Afrique des nations. Bien sûr, tous tenteront de détrôner le Cameroun, détenteur du titre.

Aux côtés des grands habitués, trois petits poucets, le Burundi, Madagascar et la Mauritanie, participeront pour la première fois au festin. Une arrivée favorisée par le passage à 24.

Au copieux menu, 52 matchs dont, en guise de hors-d'œuvre, une ouverture inédite: Egypte-Zimbabwe. Le signal de départ sera donné devant les 75.000 spectateurs du Stade international du Caire. Tout comme leur clôture, le 19 juillet.

Ces retrouvailles du football africain marqueront les retours du Kenya (présent pour la dernière fois en 2004), de la Namibie (dernière participation en 2008) et du Bénin (après 2010).

La tentation est grande de faire de l'Egypte le premier postulant au titre. A l'exception de l'édition 1974 gagnée par le Zaïre (redevenu RDC), les Pharaons se sont toujours imposés sur leurs terres. Leurs atouts: le public et la star Mohamed Salah. Autre candidat au titre présentable: le Sénégal, une équipe stable depuis 2017 dont le maître à jouer est Sadio Mané.

Les Lions de la Téranga ont une folle envie de succéder au Cameroun

Le Maroc a aussi le profil de potentiel vainqueur. Il est coaché par le Français Renard qui caresse le secret espoir de remporter cette année sa troisième CAN avec trois sélections nationales différentes. Il dispose d'un effectif riche en individualités marquantes comme le Sénégal.

A ces trois favoris, on peut ajouter le Nigeria (bien que absent en 2015 et 2017), la Tunisie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Algérie et, pourquoi pas le Ghana.

Mais il n'est pas exclu que la RDC refasse le coup d'il y a quarante-cinq ans. Le Congo Démocratique court toujours après un troisième sacre. Et à part les «petits nouveaux» qui semblent moins outillés, les autres participants peuvent nourrir l'ambition de franchir le premier tour. Ce qui serait déjà une victoire.

Jean ZENGABIO

Les stars seront au rendez-vous

Le calendrier leur permettant de se libérer, quasiment toutes les stars du football africain seront présentes à la CAN. Les premiers noms venant en tête sont évidemment ceux des deux attaquants de Liverpool, l'Egyptien Mohamed Salah et le Sénégalais Sadio Mané. Le Maroc pourra, lui, compter sur Hakim Ziyech et Noussair Mazraoui, très en vue avec l'Ajax cette saison en Ligue des champions, mais aussi sur le latéral de Dortmund Achraf Hakimi. L'Algérie misera de son côté sur Riyad Mahrez (Manchester City) et Yacine Brahimi (Porto), la Côte d'Ivoire sur Wilfried Zaha (Crystal Palace) et sur le buteur lillois Nicolas Pépé, la Tunisie sur Wahbi Khazri (Saint-Etienne), le Mali sur Moussa Marega (Porto), le Ghana sur André Ayew (Fenerbahçe), et la Guinée sur Naby Keita (Liverpool). Bref, du très beau monde.

Basketball

Serge Ibaka, du Congo au sommet de la NBA

Enfant de la rue à l'âge de 12 ans, l'Espagnol d'origine congolaise Serge Ibaka est devenu depuis le jeudi 13 juin champion de la NBA, le championnat américain de basketball professionnel, avec le club canadien Toronto Raptors.

Serge Ibaka

Parti de rien, le Congolais naturalisé espagnol depuis 2011 est désormais sur le toit du basket-ball professionnel américain. Pourtant, en cours de saison, il a perdu sa place dans le 5 de départ des Raptors de Toronto. Cela n'empêche, Serge Ibaka a fini par accomplir une excellente saison. Pour preuve, en novembre 2018 il a réalisé son meilleur match en carrière, face aux Lakers de Los Angeles. Ce jour-là, il inscrit 34 points (15 tirs réussis sur 17) pour 10 rebonds réalisés. Mieux, il marque ses 14 premiers tirs, devenant le premier joueur à démarrer la rencontre avec 14 tirs réussis sur 14, un record que détenait Shaquille O'neille depuis 2006. Puis en février 2019, Ibaka marque 16 points et prend 2 rebonds lors de la victoire des Raptors, 121 à 103, aux dépens des Clippers de Los Angeles, s'offrant même son sixième double-double consécutif, la plus longue série pour un Raptor depuis Christ Bosh, avec huit en novembre 2009.

L'ailier et pivot de 29 ans, qui avait déjà manqué ce titre en 2011 avec les Thunder d'Oklahoma, est devenu le premier Congolais et le troisième Espagnol (après les frères Marc et Paul Gazol, avec lesquels ils jouent en sélection nationale) à remporter le titre de champion de NBA. Parmi les Africains, avant lui et le Camerounais Pascal Siakam , sacrés cette année, seuls les Nigérians Hakeem Olajuwon (Houston, en 1994 et 1995) et Festus Ezeli (Golden Warriors, en 2015), puis le Congolais de la RDC Didier Mbenga (Lakers, en 2009 et 2010, mais sans jouer) ont été déjà sacrés champions de NBA.

«Un enfant du Congo, devenir un champion NBA est surréaliste. Je n'étais pas censé être ici, mais je n'ai jamais perdu la foi. C'est un rêve qui est devenu réalité mais aussi une occasion pour moi de rappeler à tous les enfants du Congo, de l'Afrique et du monde entier que tout est possible» a posté Serge Ibaka sur les réseaux sociaux.

Davy Dimitri MACKITA (stagiaire)

LE DECODEUR HD
5000 FCFA*

TOUS EN MODE CAN

LA CAN TOTAL EGYPTE 2019
EN INTEGRALITE ET EN HD

06 877 92 92
(COÛT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPÉRATEUR FIXE OU MOBILE)

CAF

CANAL+
DIFFUSEUR OFFICIEL

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592 033 401 RCS NANTERRE

Société CETE APAVE

Société à Responsabilité Limitée, au capital de 105.000.000 F. CFA,
RCCM: 08 b 425
Siège social est à Pointe-Noire, Boulevard de Loango, zone portuaire, B.P.: 857

Avis de liquidation des biens de la Société

(Deuxième insertion)

Par jugement, Rôle Commercial no 881, Répertoire no 154, du 08 mai 2019, le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a prononcé la liquidation des biens de la Société CETE APAVE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 105.000.000 F. CFA, dont le siège social est à Pointe-Noire, Boulevard de Loango, zone portuaire, B.P.: 857, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous les numéro 08 b 425, et ayant pour Gérant, Messieurs GUEYE ABACACAR et CADY Daniel.

La date provisoire de cessation des paiements et fixée au 10 octobre 2018.

Monsieur TENDY FANCO Reno Weber, Magistrat, est désigné Juge-Commissaire.

Messieurs César Julien MBODE et Mathias ESSEREKE, demeurant à Pointe-Noire, numéros de téléphone: 06.677.00.69 et 05 529.77.99, sont nommés en qualité de syndic.

Conformément à l'article 37 de l'Acte Uniforme OHADA sur le droit des procédures collectives, nous reprenons ci-après les dispositifs de l'article 78: «A partir de la décision d'ouverture du redressement judiciaire ou de la liquidation des biens et jusqu'à l'expiration d'un délai de soixante (60) jours suivant la deuxième insertion dans un journal d'annonces légales de l'Etat partie concerné tel que défini à l'article 1-3* ci-dessus, tous les créanciers composant la masse, à l'exception des créanciers d'aliments, doivent, sous peine de forclusion, produire leurs créances auprès du syndic.

Les créanciers domiciliés hors du territoire national où la procédure collective a été ouverte bénéficient d'un délai de quatre-vingt-dix (90) jours pour produire leurs créances.

La même obligation est faite au créancier qui a introduit, avant la décision d'ouverture une procédure en condamnation en vertu d'un titre ou, à défaut de titre, pour faire reconnaître son droit.

La production interrompt la prescription extinctive de la créance.»

En conséquence, tous les créanciers sont tenus de produire leurs créances au plus tard le 22 juillet 2019, pour ceux domiciliés en République du Congo, et le 23 août 2019, pour ceux domiciliés hors du territoire national,

Lieu: Cabinet Mathias ESSEREKE, immeuble Galerie du Plateau, en face de la Société d'Assurances et de Réassurance du Congo (ARC), 1er étage, centre-ville, téléphone:05.759.72.62-E.mail: liquidationapavecong02019@gmail.com.

Pour avis
Le Greffier en chef du Tribunal
de Commerce de Pointe-Noire,

Maître Patrick AMFOULA

Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO
Notaire à la résidence de Pointe-Noire
50, Avenue Moé Vangoula
Immeuble ex-Café de Paris, 1er étage
Tél.: 05.031.39.32/04.024.65.60/06.885.49.40
E-mail: mbissi.notaires@gmail.com

AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE

«FORES ENGINEERING CONGO BRANCH»

Succursale de la Société à Responsabilité Limitée SOCIETE FORES ENGINEERING
Siège social: Zone industrielle, en face du Lycée Poaty Bernard, 3e étage de l'immeuble Tangu Center; B.P.: 715, Quartier K, Pointe-Noire (République du Congo)
RCCM CG/PNR/16 B 1316

Aux termes du Procès-verbal de la décision du Responsable local, Monsieur Marco MILAZZO, Gérant de la Société, en date à Pointe-Noire du mercredi 15 Mai 2019, déposé au rang des minutes de Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, Centre-ville, 50, Avenue Moé Vangoula, immeuble ex-Café de Paris, 1er étage, en date du 20 Mai 2019, enregistré à Pointe-Noire le 05 juin 2019, Folio 103/6, Numéro 4197, le Responsable Local a décidé du changement d'adresse de ladite succursale anciennement domiciliée au 149 Rue BITELIKA NDOMBI, quartier Km4, à la nouvelle adresse: Zone industrielle, en face du Lycée POATY Bernard, 3e étage de l'immeuble Tangu Center - Boîte postale: 715, Pointe-Noire, République du Congo.

Dépôt au tribunal de commerce de Pointe-Noire sous le N° 19 DA 652 du 05 juin 2019.
RCCM N°CG/PNR/16 B 1316.

Pour insertion,
Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO.

Maître Léole Marcelle KOMBO,
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE ASSUREUR CONSEIL INTERNATIONAL SA

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 11 Juin 2019, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 12 Juin 2019, sous le folio 064/4 N° 194, il a été constitué une Société Anonyme en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: ASSUREUR CONSEIL INTERNATIONAL, en sigle «A.C.I.»;

Forme: Société Anonyme avec Administrateur Général;

Capital: Cent vingt millions (120 000 000) de francs CFA, divisé en mille deux cents (1 200) actions de cent mille (100 000);

Siège social: 02, Rue Loango, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: Courtage en Assurance et Réassurance;

La création de toute société nouvelle et la prise de participation ou d'intérêt par tous moyens dans toutes entreprises de même objet ou ayant des activités connexes ou complémentaires, quelle qu'en soit la structure;

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social, à tous objets similaires ou connexes, et/ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Administrateur Général: Monsieur MANTOT Valery;

Administrateur Général Adjoint: Madame MOUSSOUAMOU Thiéry Raziel Ada;

Commissaire aux comptes titulaire: Monsieur Marius TSIKABAKA KOUNDISSA, Expert-Comptable, Agrément CEMAC NOEC 514, Pointe-Noire (Congo);

Commissaire aux comptes suppléant: LMD et Associés, Dior LINVANI Expert-comptable et Commissaire aux comptes, Agrément CEMAC NOEC 459 RCCM: CG/PNR/19 B 256 du 14 Juin 2019.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO

KPMG CONGO (Bureau de Pointe-Noire)

2e Etage Immeuble Makassi, Avenue Moe Vangoula,
à côté de la Clinique du Plateau
B.P. : 275

SAVINO DEL BENE Congo SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de F. CFA 65 000 000
Siège Social: 88 Avenue Barthelemy Boganda
Centre-ville, 3e étage, Pointe-Noire, R.C.C.M: PNR CG/PNR/13 B 11 09

Aux termes du procès-verbal des décisions ordinaires de l'actionnaire unique à Pointe-Noire au Congo en date du 8 février 2019 enregistrées le 20 mars 2019 à la recette dudit siège sous le numéro N°2199 folio F0054/37, Monsieur Alessandro PIETRINI, en sa qualité de représentant de l'Actionnaire Unique de la société SAVINO DEL BENE CONGO SAU sous mandat de laquelle il agit, a décidé:

- De la modification de l'objet social;
- De la modification des statuts sociaux;

Dépôt dudit acte a été fait au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire en date du 17 juin 2019 sous le récépissé numéro CG/PNR/13 B 1109-19 DA 729.

Fait à Pointe-Noire, le 18 juin 2019.

VIVEZ LA PASSION DE LA CAN AVEC LES TÉLÉVISEURS

VESTEL

MADE IN EUROPE MADE IN

Support mural offert !

32" HD — **115 000 Fcfa HT**

49" FULL HD/SMART +NETFLIX — **299 000 Fcfa HT**

En exclusivité chez

BUROTOP IRIS

BZV Tél : 06 669 60 60
PNR Tél : 05 605 60 56

www.burotopiris.com